

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2222 - 4 mars 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Quand les prix montent
les salaires doivent suivre
Il faut imposer
l'échelle mobile
des salaires**

p. 5



**La révolte des peuples
arabes s'étend**

p.8 et 9

SOMMAIRE

Leur société

- p 4 ■ Juppé ou l'art d'accommoder les restes
 ■ Retour de Gérard Longuet
 ■ Le gouvernement français et les réfugiés tunisiens
- p 5 ■ Imposer l'échelle mobile des salaires
 ■ Essence et profit
- p 6 ■ Banquiers et patrons remboursent les aides publiques
 ■ Agriculture
 ■ Justice de classe à Charleville-Mézière
- p 7 ■ Médicament Mediator et la justice
 ■ Second plan "Maladies rares"
 ■ Deux attaques de plus contre la santé
 ■ Ecole et lycée à Clermont-Ferrand
- p 16 ■ Un an après Xynthia
 ■ Le gaz de schiste

Dans le monde

- p 8-9 ■ Les révoltes dans le monde arabe continuent de s'étendre
 ■ Tunisie, Libye, Algérie
 ■ La politique américaine au Proche-Orient
- p 11 ■ Grèce : une grève générale massive
 ■ Kosovo et les trafiquants à la tête du pays
 ■ Porto Rico : grève des étudiants

Il y a 20 ans

- p 10 ■ 16 janvier - 3 mars 1991, la guerre du Golfe pour le pétrole et la domination impérialiste

Dans les entreprises

- p 12 ■ Martinique et les dockers
 ■ Île de la Réunion
- p 13 ■ Peugeot - Sochaux ; Cézus Chimie - Jarrrie (Isère) ; Saftal - Ham (Somme)
- p 14 ■ Eurocopter - Marignane (Bouches-du-Rhône) ; Visteon - Gondcourt (Nord) ; Tri postal - Rennes
- p 15 ■ Arvus Meritor - Saint-Priest (Rhône) ; Liebberr - Colmar ; SPIE (Sud-Est) ; DCNS - Ruelle (Charente)

• Logement

Les ministres passent, l'habitat indigne reste

Les ministres successifs ont juré qu'ils allaient faire disparaître l'habitat insalubre, l'habitat « indigne ». Sans remonter plus loin dans le temps, depuis Marie-Noëlle Lienemann, ministre socialiste du Logement dans le gouvernement Jospin, jusqu'à Apparü aujourd'hui, en passant par Daubresse et Christine Boutin, tous ont dit leur volonté d'en finir avec les logements insalubres. Et pourtant rien n'a changé, au point que le rapport de la Fondation Abbé-Pierre a constaté qu'aujourd'hui, nombre de ménages « sont renvoyés vers des solutions de logement toujours plus indignes et plus fragiles, et ceux sur le fil ont commencé à basculer ».

Les plus démunis se réfugient dans des cabanes, des caves, des parkings, tandis que les services d'hébergement d'urgence sont débordés. Ainsi en 2010, dans le Rhône, 250 personnes en moyenne chaque jour ne se voyaient proposer aucune solution d'hébergement d'urgence. Elles étaient 35 en moyenne en 2005. Dans l'Isère, le « 115 » a reçu au cours

de l'été 2010 autant d'appels... que l'hiver précédent. L'État a su aider les banques, mais pas les associations confrontées à des demandes d'aides d'urgence en augmentation de 10 à 30 % par rapport à la période d'avant la crise dite des « subprimes ».

À la suite d'un licenciement, d'une rupture familiale, nombre de ménages ont rejoint le monde des « 15 millions de personnes dont les fins de mois se jouent à quelques dizaines d'euros près ». Les impayés de plus de trois mois ont augmenté de plus de 13 % entre fin 2008 et fin 2009. En conséquence aussi, les décisions de justice prononçant l'expulsion n'ont jamais été aussi nombreuses depuis dix ans (106938 en 2009).

Même avec les aides au logement, une personne seule payée au smic consacre en moyenne 27,6 % de son revenu à son loyer d'HLM et aux charges locatives, et même 47,8 % s'il doit trouver un logement dans le secteur privé. S'il n'y arrive pas, c'est le recours à des abris qui n'ont de logement que le nom.

Jean SANDAY



Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Montbéliard

Samedi 5 mars
 à partir de 15 heures
 Halle polyvalente
 La Roselière

Saint-Denis

Samedi 12 mars
 À partir de 16 heures

Salle de la Légion
 d'honneur,
 Métro Saint-Denis-Basilique

Saint-Nazaire

Samedi 19 mars
 à partir de 16 heures
 Salle Jacques-Brel
 (Petit-Maroc)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
 l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
 multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
 audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
 hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | Lutte de Classe |
|---|----------------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 28 février



Le bal des hypocrites

La révolte du peuple tunisien qui, après s'être débarrassé du dictateur Ben Ali, vient de faire partir son ex-Premier ministre, a donc fait une victime collatérale. Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères, est mise à la porte par son patron Sarkozy qui en a profité pour effectuer un miniremaniement ministériel.

Alliot-Marie n'est pas à plaindre, elle ne se retrouve pas sur la paille. Pour Sarkozy qui, dans son discours de dimanche soir, s'est présenté en grand ami des peuples arabes dont « les révolutions ouvrent une ère nouvelle »,

Alliot-Marie était le rappel permanent que le gouvernement français n'a lâché Ben Ali qu'une fois ce dernier tombé.

Deux jours avant que le dictateur soit contraint de fuir le pays, Alliot-Marie avait proposé à Ben Ali la « compétence universellement reconnue » de la police française dans les tâches de répression. Jusque dans sa lettre de démission elle affirme « n'avoir commis aucun manquement ». Être virée pour ce qu'ont dit et fait tous ses prédécesseurs de tous les gouvernements, l'ex-ministre a de quoi avoir du mal à l'avaler !

Pendant les vingt-trois ans durant lesquels Ben Ali a opprimé son peuple, pas un ministre, pas un gouvernement n'a dénoncé la dictature, les arrestations arbitraires, les tortures, et évidemment encore moins le fait que le dictateur et sa famille s'enrichissaient sur le dos de la population pendant que la majorité exploitée de celle-ci subissait le chômage et les bas salaires.

Et comment donc ! Ben Ali maintenait l'ordre qui permettait à nombre d'entreprises, notamment françaises, de profiter des bas salaires pour réaliser des surprofits et à nombre de dignitaires de l'État français d'y passer des vacances agréables, accueillis par les sommités du pays.

Alors, pendant vingt-trois ans, Ben Ali a été « notre ami », accueilli en grande pompe à l'Élysée, soutenu par la diplomatie et bon client pour l'industrie d'armement.

Vu les révélations successives sur les vacances de la ministre en Tunisie, sur les petites affaires de ses parents avec un millionnaire tunisien proche de Ben Ali et les quelques menus services que ce millionnaire lui a rendus en prêtant son jet privé, le soupçon est venu assez

naturellement que ce soutien au dictateur était très intéressé. Le pire est que ce n'est même pas sûr !

Son monde à elle, le monde qu'elle défend, comme tous ses collègues, c'est le monde des riches, des puissants. Pourquoi s'offusquer de ce qu'un millionnaire tunisien mette son jet privé à sa disposition ? Bolloré en a bien fait autant avec son yacht gracieusement prêté à Sarkozy !

Quant au mépris qu'Alliot-Marie a témoigné aux pauvres de Tunisie, déjà en révolte lorsqu'elle se faisait promener en jet par son millionnaire d'ami, elle l'éprouve tout autant pour les exploités d'ici.

Alors, le discours théâtral de Sarkozy, posant devant les caméras au « capitaine courageux » face à « l'immense bouleversement » sur la rive sud de la Méditerranée, sonnait creux.

La politique extérieure de la France a un axe bien simple : être utile aux bonnes affaires des capitalistes français.

Les peuples de Tunisie, d'Égypte ou de Libye n'ont certes pas trouvé un nouvel ami en la personne de Sarkozy, pour cette première raison qu'en matière de politique extérieure et de diplomatie il n'y a pas d'ami, il n'y a que des intérêts. Et, malgré les déclamations des dirigeants du Parti Socialiste, il n'y a aucune différence entre les politiques extérieures de la gauche et de la droite.

Dans son discours consacré à la politique extérieure, Sarkozy a trouvé le moyen de glisser une petite saleté à usage intérieur, lorsqu'en évoquant les catastrophes qui menacent le monde il a parlé du terrorisme et des flux migratoires, en liant l'un aux autres. Il n'est pas sûr cependant qu'il récupère comme cela les électeurs de droite que Marine Le Pen se prépare à lui chiper.

Alliot-Marie mise à la porte, voilà que Juppé prend sa place. Il est désormais le nouvel homme fort du gouvernement, exulte la presse. Faut-il rappeler que c'est le même Juppé qui, en 1995, alors qu'il déclarait qu'il était « droit dans ses bottes », s'était heurté à la grève des cheminots qui l'avaient obligé à ravalier sa réforme des retraites du secteur public ?

Comme quoi les travailleurs ont bien d'autres moyens, et infiniment plus puissants, de peser sur la politique que d'attendre sagement l'occasion de glisser un bulletin de vote dans l'urne !

Arlette LAGUILLER

Manifestons pour les droits des femmes

L'oppression des femmes, quoique officiellement condamnée par les organismes internationaux, et c'est bien la moindre des choses, reste la règle. Elle est féroce dans les pays où les femmes sont des mineures légales, esclaves de leurs pères, frères et maris, mutilées, enfermées par les traditions et l'ignorance obligatoire. Elle persiste dans les pays riches, comme la France, où les femmes occupent les emplois subalternes et mal payés, sont contraintes au travail à temps partiel, subissent les inégalités de salaire. De plus, la dégradation de la situation des

services publics les touche au premier chef, ne serait-ce que parce que ce sont toujours les femmes qui ont la charge effective des enfants et de la vie quotidienne.

Dans tous les pays, des femmes se battent pour leurs droits et la journée internationale est l'occasion de montrer que leur combat est nôtre.

Lutte Ouvrière appelle à participer aux manifestations pour les droits des femmes qui auront lieu le samedi 5 mars. (À Paris, à 14 heures, au Trocadéro).

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

« Le prolétariat international, la seule classe capable de mettre fin au capitalisme et à l'exploitation »

Bien des défenseurs du capitalisme se plaisent à affirmer que « la classe ouvrière n'existe plus », que l'on serait entré dans « la société de l'immatériel » ou que « les richesses sont aujourd'hui créées par les services ». En réalité, le prolétariat est aujourd'hui bien plus nombreux et bien plus puissant qu'il l'était au temps où Marx fonda le mouvement communiste. Qu'est-ce que le prolétariat aujourd'hui ? Comment a-t-il évolué ? Pourquoi sommes-nous convaincus qu'il reste la classe porteuse de l'avenir de l'humanité ?

Vendredi 4 mars

à 20 heures 30 - Espace Paris-Est Montreuil - 128, rue de Paris

Montreuil (Seine-Saint-Denis) - Métro : Robespierre (ligne 9)
Participation aux frais : 3 euros

Juppé, ou l'art d'accommoder les restes

Sans entrer dans les considérations plus ou moins fumeuses des politologues, qui débattent doctement pour savoir si le choix de Juppé par Sarkozy se traduira par l'émergence d'un Premier ministre-bis, étant parvenu à imposer son indépendance face à l'omniprésence élyséenne, il est indéniable que Juppé n'est pas un perdreau de l'année ! Fidèle de Jacques Chirac (qui l'avait qualifié de « le meilleur d'entre nous »), il a commencé sa carrière de ministre avec Balladur, en 1986.

Juppé a déjà occupé le poste de ministre des Affaires étrangères lors de la deuxième cohabitation entre la droite et la gauche, de mars 1993 à mai 1995. À ce titre, aux côtés de Mitterrand, alors chef de l'État, et de Balladur, chef du gouvernement, il fut l'un des principaux responsables de l'appui fourni par la France à la dictature de Habyarimana au Rwanda et de Mobutu au Congo, puis en 1994 de l'intervention militaire française Turquoise au Rwanda, alors en proie à un véritable génocide.

Mais Juppé a surtout laissé le souvenir de

celui qui fut à l'origine des événements sociaux de 1995. Lorsqu'en mai 1995, Jacques Chirac fut élu président de la République, Juppé cumula les fonctions de président du RPR (l'UMP de l'époque) et de Premier ministre. Il lança alors un grand projet de réforme de la Sécurité sociale, dont une réforme des retraites des régimes spéciaux visant à généraliser au secteur public les mesures Balladur de 1993. Son plan déclencha la colère des cheminots, qui paralysèrent la SNCF deux mois durant, en novembre et décembre 1995, et le contraignirent à remballer son projet. Même

si la hausse de la CSG et la création de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) furent, entre autres mesures, maintenues, l'abandon de la réforme des retraites pour le secteur public fut ressenti dans tout le pays comme une importante victoire.

Une image lui colle à la peau, celle d'un ministre « droit dans ses bottes » obligé de s'incliner devant une mobilisation ouvrière, avant de devoir partir se refaire une virginité politique en enseignant un an dans une université au Québec. Pas un commentateur politique n'avait alors parié un secrétariat d'État aux choux farcis sur lui.

C'est pourquoi les louanges dont ces mêmes commentateurs le couvrent aujourd'hui illustrent surtout l'effritement de Sarkozy. Mais s'il n'y a que Juppé pour le réhausser...

Jean SANDAY

• Le gouvernement et les réfugiés tunisiens

Une seule aide : l'expulsion

Les événements qui secouent la Tunisie, la Libye et l'Égypte entraînent d'importants déplacements de populations. En particulier les travailleurs tunisiens, très présents en Libye, reviennent en masse vers leur pays d'origine dont la frontière est submergée de réfugiés, tunisiens ou pas, d'ailleurs. Et surtout une vague importante d'immigration en provenance de ces pays afflue vers les pays européens.

Les autorités européennes ont eu quelques mots de compassion pour tous ces hommes et ces femmes qui espèrent trouver de ce côté de la Méditerranée un espoir de vivre mieux. Mais l'Europe n'a abaissé aucune des barrières dressées contre les peuples. Au contraire même, si l'on en juge par l'attitude de pays comme l'Italie ou la France.

Dans le sud-est de la France, sur la côte d'Azur et en particulier dans la région frontalière avec l'Italie, des consignes

venant de haut ont demandé l'arrestation des étrangers en situation irrégulière, et en priorité des Tunisiens, selon ce que rapportait le journal *L'Humanité*. En guise d'aide aux réfugiés, des renforts de CRS ont été envoyés dans la région, afin d'augmenter les patrouilles sur les routes, dans les gares, dans les ports. Les centres de rétention administrative sont bondés de Tunisiens qui souhaitent travailler ici ou rejoindre leurs familles, voire seulement traverser la France pour se rendre dans d'autres pays européens. Les procédures expéditives se traduisent par des arrestations et rétentions illégales, tant le gouvernement est pressé de les expulser du territoire.

Les déclarations hypocrites pour dénoncer les dictateurs et annoncer un soutien précautionneux – et surtout verbal – aux populations en lutte cachent mal l'arbitraire policier qui sévit plus que jamais.

Lucienne PLAIN

• Les ventes d'armes

Un business garanti

Selon un rapport du Sipri (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm), les ventes d'armes dans le monde ont augmenté de 8% sur un an, pour atteindre 401 milliards de dollars. Toujours selon ce rapport, plus de 90% de ces ventes d'armes sont le fait de sociétés américaines ou européennes. Les groupes français ne sont pas en reste, tels Dassault ou encore le groupe Safran qui a réalisé un tiers de son chiffre d'affaires

de 10,4 milliards d'euros dans le domaine de l'armement. Et, sans surprise, les plus gros clients sont les États, à commencer par le plus puissant d'entre eux, les États-Unis.

L'industrie de l'armement est une providence pour les capitalistes de ce secteur. Ils savent qu'au pire leur propre État leur achètera leur production après avoir, bien souvent, financé leurs recherches. Leurs profits sont quasiment planifiés à l'avance.?

• Gérard Longuet

Retour d'un politicien réactionnaire

Gérard Longuet, sénateur de la Meuse et président du groupe UMP au Sénat, ancien ministre de Chirac et de Balladur, est connu pour ses exploits de jeunesse à l'extrême droite autant que pour ses nombreuses mises en cause judiciaires et ses récentes prises de position.

À peine sorti de la fabrique de politiciens professionnels qu'est l'ENA, il devint secrétaire d'État aux Postes et télécommunications dans le gouvernement Chirac, entre 1986 et 1988, puis ministre de l'Industrie, des Postes et télécommunications et du Commerce extérieur, sous Balladur de 1993 à 1994.

La justice le poursuivit à plusieurs reprises, finissant toujours par lui accorder une relaxe ou un non-lieu, mais les soupçons de corruption ne le quittèrent plus. Entre autres,

il fut accusé d'avoir contribué au financement occulte du Parti Républicain. Il fut aussi impliqué dans le procès des marchés publics d'Île-de-France. À la tête d'une société de conseil, il perçut 173 561 euros de la société de promotion immobilière Cogedim pour des rapports présumés fictifs. Il fut accusé de s'être fait construire une villa à Saint-Tropez à prix cadeau, qui plus est grâce à la revente de timbres rares reçus « à titre honorifique » alors qu'il était ministre des Postes...

Ultra-libéral dans ses discours, il a pourtant pratiqué les aides publiques à fonds perdus au patronat. Celui de Daewoo avait été arrosé de subventions alors que Longuet était président du Conseil régional de Lorraine. Les habitants de la région ne l'ont pas oublié, ce même patron ayant mis la clé sous la porte

quelque temps plus tard, laissant 1 100 ouvriers sur le carreau.

Longuet ne fait pas non plus dans la dentelle dans ses prises de position. Il n'y a pas si longtemps, dans un débat sur la lutte contre l'homophobie à l'école, il assimila l'homosexualité à la pédophilie. En mars 2010, alors que le socialiste Malek Boutih (issu d'une famille algérienne) était pressenti pour prendre la tête de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (la Halde), Longuet déclarait qu'il préférerait quelqu'un appartenant au « corps français traditionnel ».

Bref, tout comme Alliot-Marie, Longuet traîne des casseroles. Mais cela ne dérange pas Sarkozy. Au contraire, puisqu'il courtise l'électorat d'extrême droite.

Pierre MERLET

• Samedi 12 mars 2011 à 19 heures,

à Argenteuil
Meeting avec
Nathalie ARTHAUD

Salle Pierre-Dux
9, boulevard Héloïse



• Face à l'augmentation des prix

Imposer l'échelle mobile des salaires

Les chiffres publiés le 28 février par l'Insee indiquent de fortes hausses des prix de produits de consommation sur l'année écoulée. Et ce n'est pas fini, puisque l'on nous annonce qu'à cause des cours du pétrole qui s'affolent les consommateurs vont devoir subir toute une série de hausses supplémentaires. Comme si c'était une fatalité.

Les prix des produits manufacturés à la production ont augmenté de 5,4 % en 2010, ceux des denrées alimentaires de 3,9 %. 23 % d'augmentation pour le fioul domestique, 13 % pour les carburants, 11 % pour les légumes frais, 12,6 % pour la volaille, les producteurs répercutant l'augmentation du prix

de leur alimentation, 6 % de plus pour les assurances auto, etc. De tous côtés, le consommateur est pressuré.

Et maintenant, à cause de la spéculation sur le pétrole, les industriels, les grandes sociétés de l'agro-alimentaire et de la distribution, les transporteurs routiers et les

commerçants commencent à dire que, si cela continue, ils vont être « obligés » d'augmenter leurs prix. Chaque maillon de la chaîne entend répercuter sur le maillon suivant la hausse des prix de l'énergie ou des matières premières, jusqu'à ce que l'on aboutisse aux salariés, chômeurs ou retraités qui, eux, n'ont pas d'autre solution que de payer la note.

Si les capitalistes décident des prix de leurs produits, les travailleurs, eux, ne décident jamais du montant de leur salaire. Si bien que, face à toutes

les augmentations, le niveau de progression des salaires n'a jamais été aussi bas. Compte tenu de l'inflation officielle (qui n'a en outre qu'un lointain rapport avec l'inflation réelle), les salariés payés au smic n'ont eu, selon l'Insee, que 0,3 % d'augmentation l'an passé, soit environ trois euros par mois ! Pour l'ensemble des salariés, le salaire moyen n'aurait augmenté que de 1,2 %, en tenant compte toujours de l'inflation.

Les gouvernants et les gros capitalistes ne cessent de répéter que la baisse du niveau de

vie des travailleurs est due à la crise. Mais pourquoi cela devrait-il être fatalement à la population laborieuse de payer ?

Déjà, dans nombre d'entreprises, des salariés contestent ce choix, en exigeant des augmentations de salaire. Avec la reprise de l'inflation, la question de l'échelle mobile des salaires est à l'ordre du jour : lorsque les prix augmentent, les salaires doivent augmenter au moins d'autant, voilà ce qu'il faudra bien imposer au patronat.

Marianne LAMIRAL

• Flambée des prix du carburant

Les pétroliers se gavent, l'État aussi

Difficile de ne pas constater l'actuelle flambée des prix du carburant, quand elle atteint 1,50 euro pour le litre de sans-plomb 95 et plus de 1,30 pour le gazole. Et comme chaque fois, de prétendus experts se relaient pour affirmer que c'est inéluctable, que c'est le résultat de la situation en Libye et plus généralement au Proche-Orient.

C'est vraiment prendre les consommateurs pour des imbéciles ! La production pétrolière de la Libye, autour de 1,5 million de barils par jour, est certes à l'arrêt, mais elle ne représente qu'à peine 2 % de la production mondiale. Il n'y a donc pas de risque de pénurie. D'autant que l'Arabie saoudite, dont les installations peuvent fournir jusqu'à trois millions de barils supplémentaires par jour, s'est engagée à compenser l'arrêt de la production libyenne. Par ailleurs, le carburant qui est actuellement distribué provient d'achats réalisés bien avant la crise libyenne, le pétrole d'aujourd'hui ne devant être mis sur le marché qu'en avril.

Alors, rien ne justifie la flambée actuelle, si ce n'est l'appât du gain des spéculateurs

et la volonté des trusts pétroliers, qui sont aussi les premiers acteurs et bénéficiaires de la spéculation, de profiter de leur rente de situation. Ils n'ont pourtant pas besoin de ça pour faire des profits indécents : Total par exemple a annoncé plus de 10 milliards d'euros de profit en 2010 !

Quant aux représentants du gouvernement, ils n'ont dénoncé à aucun moment cette situation qui pèse pourtant lourdement sur le budget de la population. Et pour cause, l'État profite aussi de la flambée des prix. Selon l'Union des industries pétrolières, pour un litre de gazole affiché à 1,267 euro en janvier 2011, la part du pétrole représentait 0,447 centimes, le raffinage 0,065 centimes, la distribution

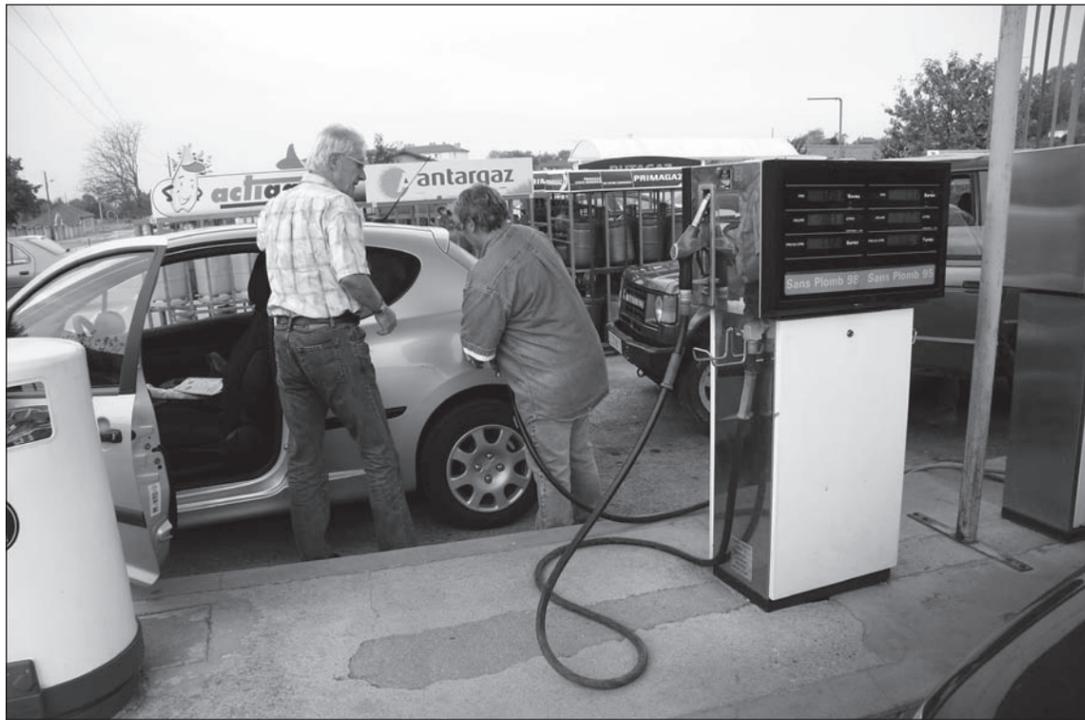
0,085 et les taxes 0,641. Les taxes empochées par l'État représentent donc plus de 50 % d'un litre de gazole et encore plus pour l'essence. Rien que la taxe sur les produits pétroliers, la TIPP, qui ne dépend pas du prix du brut, rapporte 25 milliards par an aux caisses

de l'État. En revanche, la TVA qui s'ajoute à la TIPP, et qui rapporte déjà entre 9 et 10 milliards à l'État, elle, augmente proportionnellement au prix des carburants. On comprend que le gouvernement se taise et laisse faire. Et ces taxes sont d'autant plus injustes qu'elles

touchent plus durement le budget des pauvres que celui des riches.

Les compagnies pétrolières ne sont donc pas les seules à engranger un véritable pactole, l'État aussi. Et cela sur le dos de la population.

Roger MEYNIER



• Profits

Total, un pillage à l'échelle mondiale

Le trust pétrolier français Total, première entreprise du CAC 40, a annoncé son bilan pour l'année 2010 : 10,3 milliards d'euros de profits. Cette somme n'est, pour son PDG, qu'un « bon résultat ».

Il est vrai qu'il est plus bas que le bénéfice réalisé par Total en 2008, qui était cette année-là de 13,9 milliards d'euros. Mais, record ou pas, la fortune des actionnaires s'établit sur les bénéfices accumulés

d'année en année.

La hausse des profits, + 32 % cette année, n'est pas liée à l'augmentation de la production réelle (à peine 4 %). Non, c'est la spéculation sur les marchés internationaux des matières premières qui a enchéri le prix du baril de pétrole et permis cette ascension d'un tiers des bénéfices de Total. La compagnie pétrolière n'assure pas seulement ses profits grâce aux fluctuations à la hausse du marché, mais également

par le pillage des ressources dans près de 130 pays où elle a « des intérêts » et où elle bénéficie souvent de la protection des dictateurs en place. Total reverse bien quelques royalties à ses protecteurs, mais l'essentiel des ressources pétrolières, acquises à bas prix, est vendu en France comme ailleurs avec des marges énormes, qui sont engrangées par la compagnie. Un véritable racket des consommateurs, avec des prix des carburants à la pompe qui atteignent des sommets,

et des prix du gaz eux aussi en hausse, Total se développant de plus en plus dans ce secteur.

En outre, Total s'arrange par des procédures comptables pour ne payer aucun impôt en France. Selon ses bilans, le trust perdrait de l'argent en France, en particulier à cause des grèves de l'automne, prétend le patron de la compagnie, de Margerie. Ses bénéfices plantureux n'empêchent pas Total de continuer à supprimer des emplois. Si le trust met

en avant des investissements à la raffinerie de Gonfreville, il ne parle pas de la fermeture de celle de Dunkerque. Tout juste évoque-t-il la vente de celle de Lindsay en Angleterre, dont le trust veut se débarrasser au plus vite. Et cela pour que les actionnaires bénéficient de cinq milliards de dividendes, sur les dix milliards de profits réalisés. Exproprier totalement Total serait une mesure de salut public.

Gilles BOTI

• Banquiers et patrons remboursent les aides publiques

L'État encaisse mais c'est la population qui va payer

Le 24 février Éric Besson, désormais ministre de l'Industrie, a annoncé que les groupes PSA Peugeot Citroën et Renault allaient rembourser deux milliards d'euros, sur les 6 milliards d'euros que l'État leur avait avancés début 2009 pour, selon la version officielle, les aider à traverser la crise.

Les deux constructeurs avaient déjà remboursé deux milliards en septembre dernier et prévoient de rembourser les deux derniers milliards encore dus en avril. Le gouvernement se vante d'avoir réalisé dans l'opération d'aide aux constructeurs une bonne affaire : il y aurait gagné, en intérêts, 650 millions d'euros.

Du côté des banques, même son de cloche.

Mercredi 13 février le groupe BPCE (Banque Populaire-Caisses d'Épargne) annonçait qu'il allait finir de rembourser les 7,1 milliards d'euros reçus de l'État sous forme de participation au capital de la banque dans le cadre du « plan de sauvegarde du secteur bancaire » en octobre 2008. La BNP

Paribas, le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole et la Société Générale avaient déjà, parfois depuis longtemps, remboursé ce qu'ils devaient à l'État à ce titre. L'État aura ainsi récupéré au total les 19,1 milliards d'euros avancés. L'aide aux banquiers a pris aussi la forme de prêts garantis par l'État, distribués via une société créée pour l'occasion, la Société de financement de l'économie française (SFEF), qui a distribué aux banquiers au total 77 milliards d'euros de prêts à taux bonifiés.

Là encore, le gouvernement s'est vanté, non seulement de n'avoir rien perdu en venant ainsi au secours des banquiers, mais même d'avoir fait une bonne affaire. Il aurait ainsi encaissé par exemple, pour les 19,1 milliards d'euros remboursés, au total plus de 1,5 milliard d'intérêts.

Le gouvernement ferait-il ainsi payer les riches ? C'est évidemment un mensonge.

D'abord parce que l'argent prêté aux banques et aux industriels a été emprunté par l'État sur les marchés financiers : s'il lui a rapporté, il lui a aussi coûté. Les intérêts qu'il a encaissés

d'un côté, il a dû les reverser de l'autre, au moins en partie, et peut-être d'ailleurs aux mêmes...

Les comptes ne sont en outre pas tout à fait soldés. Si, des six banques aidées par l'État, cinq semblent tirées d'affaire (du moins pour l'instant, car la crise est loin d'être terminée), la sixième, Dexia, n'a encore rien remboursé du milliard investi par l'État français en actions de la banque. Et si l'on en croit la presse spécialisée, elle serait encore assez mal en point : la moins-value de l'État aurait déjà atteint 675 millions d'euros. Qui va payer les pertes, sinon les contribuables ?

Enfin et surtout, les aides rendues publiques aux constructeurs automobiles et aux banquiers ne sont que la partie émergée de l'iceberg, qu'une toute petite partie des centaines de milliards d'euros qui, sous de multiples formes, ont servi depuis 2008 et servent encore aujourd'hui à sauver la mise aux banquiers, aux industriels et à préserver les revenus de la grande bourgeoisie.

La possibilité par exemple, donnée aux banquiers depuis 2009 d'emprunter sans

limitation de montant auprès de la Banque centrale européenne, au taux de 1 %, des sommes qu'ils peuvent prêter à leur tour à 3 ou 4 %, voire 5 ou 6 % s'il s'agit d'États en difficulté, est sans doute pour beaucoup dans leur retour aux superprofits, dans une période où l'ensemble de l'économie s'enfonçait dans la crise.

Mais si les banques, comme les constructeurs automobiles, peuvent se vanter aujourd'hui d'avoir renoué avec les bénéfices à neuf zéros, le déficit du budget de l'État, lui, a continué à se creuser, passant de 38,4 milliards d'euros en 2007 à 148,8 milliards d'euros en 2010. Conséquence, la dette publique est passée de 921 milliards d'euros en 2007 à 1 229 milliards d'euros en 2010. À quoi a bien pu servir cet argent, alors que les services publics, la Sécurité sociale, le logement social, etc., sont de plus en plus réduits à la portion congrue, sinon pour l'essentiel à venir au secours des banquiers, des industriels et de la grande bourgeoisie qui, eux, crise ou pas, ne se sont jamais si bien portés ?

Jean-Jacques LAMY

• Agriculture

Les difficultés des petits exploitants

À l'occasion d'une enquête montrant que le nombre de suicides chez les agriculteurs est particulièrement important (plus de 800 en 2009 selon l'Association des producteurs de lait indépendants), les médias ont rapporté les conditions dans lesquelles se débattent de nombreux petits exploitants.

Les difficultés des agriculteurs ne sont pas chose

nouvelle et les suicides peuvent avoir des causes multiples, qui se cumulent parfois : la désertification des campagnes, l'isolement, le célibat, la surcharge de travail, etc.

Mais les témoignages des agriculteurs interrogés soulignent aussi les facteurs économiques qui pèsent, comme les prix bas imposés par la grande distribution, la baisse des revenus (voire le travail à

perte), l'endettement auprès des fournisseurs, des banques et des assurances, ou encore, ces dernières années, les variations incessantes des prix de certains produits agricoles sur les marchés, variations liées à la spéculation.

Face à la ruine des petits producteurs au profit des grandes entreprises et des banquiers, la solution ne viendra pas d'un protectionnisme

destiné à « protéger les produits français », réclamé par certaines associations de paysans et d'éleveurs qui tirent la sonnette d'alarme, mais bien dans la contestation de la domination sur l'économie des grosses sociétés capitalistes, banques, distributeurs, semenciers et autres producteurs d'aliments de bétail.

Pierre MERLET

• Charleville-Mézières

Justice de classe

Près de 200 personnes se sont rassemblées à Charleville-Mézières en soutien aux huit manifestants qui étaient jugés le 24 février. Ils sont accusés d'avoir commis des dégradations, notamment sur la vitrine du local de l'UMP, ou d'avoir frappé des gendarmes lors d'une manifestation à Charleville contre la réforme des retraites, le 28 octobre 2010.

Le nombre de soutiens présents à l'audience témoignait de l'indignation suscitée par la procédure et la manière dont elle a été menée. Les arrestations des huit manifestants se sont déroulées le même jour, à leur domicile et sur leur lieu de travail, dans un grand déploiement policier.

Le procès, que le tribunal voulait rapide, a duré près de dix heures. Dès le début, le tribunal a pris fait et cause pour les forces policières, louant leur attitude exemplaire durant la manifestation. Pourtant, la vidéo projetée montrait un agent lançant une grenade lacrymogène sur la foule avant même que les jets de pierres n'aient eu lieu sur le local de l'UMP, et donc avant même l'altercation qui s'en est suivie avec les gendarmes.

Aux manifestants qui expliquaient leurs gestes par la colère ressentie face aux tirs de grenades lacrymogènes sur une foule dans laquelle se trouvaient des enfants, la juge en charge de l'affaire a fait la remarque suivante : « *Des enfants, un jour d'école ?* ». Manifestement, elle ne savait pas que les enseignants étaient aussi en grève ce jour-là.

Sans surprise, la sentence fut lourde pour les accusés. Le jugement a pratiquement repris les peines requises par le procureur, allant de travaux d'intérêt général à un an de prison ferme pour l'un des accusés. L'évaluation des indemnités à payer aux différentes parties civiles (UMP, société Foncia, entre autres) a été repoussée au mois de mai, mais devrait s'élever à plus de 20 000 euros. Les avocats de la défense ont déjà prévu de faire appel.

Dans un département où le patronat se comporte depuis des années comme une bande de casseurs, détruisant des emplois par milliers, la justice a montré de quel côté elle penchait.

Correspondant LO

• Paris

Huit squatters condamnés

Huit étudiants, qui avaient occupé durant quinze mois un immeuble inoccupé de la rue de Sèvres à Paris, ont été condamnés lundi 28 février à verser collectivement 80 000 euros à la propriétaire, au titre de l'indemnité d'occupation. Le tribunal l'a cependant déboutée de sa demande de dommages et intérêts pour les dégradations causées, d'un montant de 150 000 euros :

il faut dire que, dans le devis qu'elle avait présenté, figurait la pose de portes et de moquette... qui n'existaient pas lorsque les squatters ont occupé l'immeuble.

80 000 euros pour quinze mois, cela fait cher le loyer mensuel, même pour cette rue huppée du VI^e arrondissement ! Les étudiants ont bien évidemment fait appel de ce jugement.

Quand ils s'étaient installés dans cet immeuble, il était inoccupé depuis dix ans. Et depuis leur évacuation, en juin 2009, il est resté vide, alors que la crise du logement devient chaque jour plus aiguë.

Mais qu'importe, la justice a tranché en faveur de cette riche propriétaire en vertu du sacro-saint droit à la propriété, inscrit dans la

loi. Mais il existe une autre loi, datant de plus de soixante ans, qui permet à l'État de réquisitionner les logements vides ou insuffisamment occupés, avec paiement d'un loyer, lorsque le besoin s'en fait sentir. Quand verra-t-on les tribunaux ne plus avoir une vision sélective de la loi qui, servant les plus riches, ignore les mal-logés ?

M. L.

• Mediator Servier contre la vérité

Une femme qui avait utilisé le Mediator pendant deux ans a été victime d'un arrêt cardiaque à la suite d'une expertise médicale demandée par les laboratoires Servier, fabricants du médicament. L'objectif était de prouver ou pas le lien entre la prise du médicament et la survenue d'une maladie des valves cardiaques chez cette malade.

C'est donc aux victimes que Servier demande d'apporter la preuve de la responsabilité du Mediator. Pourtant c'est sur la base d'études internationales que ce produit a été retiré du marché en novembre 2009, la preuve étant largement faite de ses effets nocifs : 500 personnes décédées en France du fait du Mediator et plus de 3 500 hospitalisées pour des lésions des valves cardiaques.

Pire, il apparaît maintenant évident que les laboratoires Servier ont utilisé toute leur influence – et elle est grande, Servier étant le deuxième laboratoire français – pour retarder le retrait de leur produit survenu seulement fin 2009, bien après son retrait dans d'autres pays. Ainsi l'Inspection générale des affaires sociales a accusé le laboratoire d'avoir « *roulé dans la farine* » les experts pour pouvoir commercialiser le Mediator comme antidiabétique alors qu'il était un coupe-faim. Deux informations judiciaires ont été ouvertes en février pour « tromperie » et « homicide involontaire ».

Le docteur Irène Fra-chon, qui a été à l'origine de la dénonciation du Mediator, pointe du doigt « *le mensonge et le déni des laboratoires Servier* » et proteste contre sa « *violence procédurière* » qui a pour but de décourager d'autres plaignants. Servier fait tout pour retarder un jugement qui ferait éclater ses responsabilités, et tant pis si ses méthodes font de nouvelles victimes.

Cédric DUVAL

• Second plan « maladies rares »

Une goutte d'eau

Nora Berra, secrétaire d'État à la Santé, a présenté un plan pour lutter contre les maladies rares. Ces maladies concernent, chacune, moins d'une personne sur 2 000, mais touchent au total près de trois millions de malades.

Le gouvernement aura mis du temps, car rien n'avait été prévu depuis 2008, date à laquelle prenait fin le premier plan qui couvrait la période 2005-2008. Mais pour les

quatre ans à venir (2001-2014), le gouvernement prévoit d'allouer 180 millions d'euros, soit 45 millions par an.

C'est une somme dérisoire. Pour soigner ces maladies, dont huit sur dix sont d'origine génétique, il faudrait beaucoup plus. Il y a bien sûr les fonds collectés par des associations, comme celle contre les myopathies qui organise le Téléthon. Mais les sommes ainsi récoltées ne suffisent pas à combler le

manque de moyens lié, entre autres, à la réticence des laboratoires pharmaceutiques à investir dans la mise au point de traitements, pour des maladies qui ne concernent que quelques milliers de personnes.

Ce n'est pas ce plan qui donnera aux chercheurs les moyens qui leur manquent, pas plus que les pressions inexistantes du gouvernement pour mettre à contribution les laboratoires pharmaceutiques, en

leur demandant un effort de recherche dans ces maladies. Ils en auraient pourtant largement les moyens, avec les milliards de bénéfices qu'ils réalisent.

Il en sera donc de ce plan contre les maladies rares comme de bien d'autres annoncés par le gouvernement, plan cancer ou plan contre la maladie d'Alzheimer : des effets d'annonce sans résultats.

Cédric DUVAL

• Sécurité sociale

Deux attaques supplémentaires contre la santé

Deux nouvelles mesures limitent encore un peu plus les possibilités d'accès aux soins pour tous ceux qui n'ont pas les moyens de se payer une mutuelle.

Depuis le 1^{er} mars, pour certains diabétiques, le remboursement des bandelettes utilisées pour mesurer leur taux de sucre dans le sang est plafonné à 200 bandelettes par an. Et tant pis pour ceux qui, s'ils en utilisent habituellement plus mais n'ont pas les moyens, vivront avec leur angoisse d'être en hyperglycémie.

L'autre mesure du même acabit est le relèvement du seuil à partir duquel la Sécurité sociale rembourse les examens et actes médicaux pratiqués à l'hôpital ou la clinique. Jusqu'à présent, quand le prix était inférieur à 91 euros, la Sécu

remboursait 80 % et le malade réglait les 20 % restants. Et quand le prix était supérieur à ce seuil, l'assuré payait un forfait de 18 euros. Depuis le 1^{er} mars, le forfait reste fixé à 18 euros, mais le seuil à partir duquel il s'applique est passé à 120 euros. Mine de rien, pour une facture de 100 euros, le reste à payer, qui était de 18 euros, passe désormais à 20. Encore deux euros de plus !

Et la justification reste la même : « *Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la maîtrise de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie pour 2011.* » Ben voyons ! Selon les organismes officiels eux-mêmes, le relèvement du seuil de remboursement des examens et actes médicaux correspondrait à 175 millions d'euros, à peine plus de 1 % du déficit annoncé pour l'Assurance

maladie. En puisant dans les superprofits de l'industrie du médicament, qui s'engraisse

sur les finances de la Sécu, il y aurait de quoi combler le tout.

Sophie GARGAN



• Clermont-Ferrand

Le lycée professionnel Camille-Claudé menacé de fermeture

Situé dans un quartier très populaire, la ZUP de Montferrand, le lycée professionnel Camille-Claudé, établissement accueillant 550 élèves et 70 enseignants, devrait être démantelé d'ici deux ans.

Les différentes formations professionnelles seront réparties dans d'autres LEP. Ainsi celle de l'aéronautique va être transférée immédiatement au lycée Roger-Claustres. Un tel projet entraînera des suppressions de postes, le risque de fermeture pure et simple du lycée, tandis que les filières d'autres LEP seront surchargées.

Pourtant, les enseignants et les parents d'élèves avaient reçu l'assurance que leur établissement serait reconstruit d'ici 2015. C'est donc avec stupéfaction qu'ils ont appris la nouvelle

lors d'une interview télévisée de René Souchon, président socialiste de Région, lundi 21 février.

Les réactions n'ont pas tardé. Dès le lendemain, les enseignants ont refusé de faire cours, tandis que les élèves se réunissaient en assemblée générale. Une manifestation d'élèves, de parents et d'enseignants a eu lieu jeudi 24 février, du rectorat au Conseil régional. Une délégation a été reçue pour s'entendre confirmer le projet. Les syndicats ont envoyé une lettre d'information aux parents. Une autre assemblée est prévue pour décider de la suite du mouvement et pour tenter de sauver le lycée avec toutes ses formations.

Correspondant LO

Les enseignants interdits de manifestation

Depuis la mi-février, les enseignants du premier et du second degrés sont avertis par leur hiérarchie qu'ils devront respecter une « *période de réserve* », ce qui implique de ne pas manifester pendant la campagne des élections cantonales. Ceci en vertu des instructions émanant de Brice Hortefeux, ex-ministre de l'Intérieur, et transmises au préfet de région, lequel fut d'ailleurs son directeur de cabinet.

Ce préfet s'est évidemment empressé de transmettre cet oukase au rectorat, avec la consigne d'en avertir sans délai les personnels enseignants et administratifs de tous les établissements, du privé comme du public. Plein de zèle, l'inspecteur d'académie du Puy-de-Dôme a rallongé cette « *période de réserve* », prévue

du 7 au 27 mars, en la faisant commencer dès la mi-février. Il entend par ailleurs « *soumettre à son arbitrage (...) et apprécier l'opportunité de votre présence lors de manifestations susceptibles de présenter un caractère pré-électoral* ».

D'abord surpris, puis révoltés, de nombreux enseignants ont exprimé leur refus de se soumettre docilement au contrôle arbitraire de cet inspecteur. Les syndicats contestent juridiquement cette circulaire, en invoquant l'article 6 de la loi du 13 juillet 1983 qui indique clairement que « *la liberté d'opinion est garantie aux fonctionnaires* ».

Les enseignants n'ont pas l'intention de se laisser intimider par ce qui est manifestement un abus de pouvoir.

Correspondant LO

Les révoltes dans le monde arabe continuent de s'étendre

Après la Tunisie et l'Égypte, la contestation des régimes dictatoriaux s'étend. En Libye, après plus de deux semaines de combats et de répression féroces, le pouvoir de Kadhafi semble devoir se limiter à une région de plus en plus restreinte. En un peu plus de deux mois, la révolte a touché presque tous les pays du monde arabe, n'épargnant pour l'instant – en apparence, en tout cas – que la Syrie, l'Arabie saoudite et quelques émirats, pour combien de temps encore. Même en Irak meurtri par les guerres, dévasté par une « après-guerre » sous contrôle de troupes impérialistes, des manifestations similaires à celles du Maghreb ou d'Égypte

ont eu lieu.

Ailleurs encore, du Maroc à la Jordanie, du Yémen au sultanat d'Oman, les populations contestent les pouvoirs autocratiques, les monarchies anachroniques, les dictateurs corrompus accumulant des richesses aux dépens de la population pauvre, qu'elle soit autochtone ou immigrée.

La simultanéité des révoltes et leur contagion reposent sur une similitude de situations sociales et politiques : inégalités criantes, étouffement des libertés et négation des droits démocratiques.

Et derrière ces dictatures, il y a les grandes puissances qui dominent l'économie

mondiale, il y a de grands trusts qui pillent leurs richesses et affament les populations. La crise économique, dont ces derniers sont responsables, pèse d'un poids particulièrement lourd sur les pauvres de ces pays. Que ce soit par l'augmentation insupportable du prix du pain, du sucre ou de l'huile, que ce soit par le chômage imposé à une jeunesse souvent qualifiée et diplômée, que ce soit encore par la paupérisation de paysans privés de terre, ou l'exploitation forcée d'ouvriers et d'ouvrières du textile ou de la mine. « L'ordre » impérialiste appuyé sur des dictatures locales ne pouvait que semer les ferments de la colère populaire.

Dans un passé somme toute récent, le monde arabe a déjà connu des révoltes et de profonds bouleversements. Dans les deux décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale la domination coloniale directe a été rejetée et des régimes, qui avaient été mis en place par les puissances européennes, mis à terre dans plusieurs de ces pays. Ces bouleversements auxquels ont souvent participé les masses populaires ont en définitive bénéficié à de fines couches bourgeoises nationales qui parfois se sont confondues avec les appareils d'État. Et ce sont à elles et à eux que s'opposent aujourd'hui les classes populaires en révolte, la domination coloniale n'étant

plus là pour masquer les antagonismes nationaux de classe.

Bien des obstacles se dressent néanmoins devant ceux qui aspirent à des changements qui ne soient pas que de surface. Les aspirations même confuses des exploités à plus de liberté, à plus de droits sont autres que les changements voulus par la bourgeoisie et les notables. Avoir un travail, manger à sa faim nécessitent des bouleversements que refusent les catégories sociales privilégiées. Mais plus le mouvement dure, plus les contestations s'expriment, plus les classes populaires peuvent apprendre. Alors, tant que mouvement il y a, espoir il y a pour

que le « printemps des peuples arabes » permette aux exploités qui en espèrent un changement de ne pas être déçus, trompés, par ceux qui se présentent comme une alternative aux régimes haïs.

Et si dans le cours du mouvement mûrit la conscience des intérêts communs des classes pauvres, si la classe ouvrière des pays arabes retrouve le chemin de la lutte et si dans la jeunesse révoltée il s'en trouve qui cherchent les causes de la pauvreté et des inégalités sociales, et découvrent ainsi les idées du communisme révolutionnaire, alors tous les espoirs sont permis.

Georges LATTIER.

• Tunisie

La population reste mobilisée

En Tunisie, des manifestations répétées, dans la capitale mais aussi dans d'autres villes et villages, ont réclamé et obtenu le départ du Premier ministre Ghannouchi ainsi que d'autres membres du gouvernement. Tous avaient été au pouvoir avec Ben Ali et représentent forcément, aux yeux des manifestants tunisiens et d'une grande partie de la population pauvre, l'ancien régime honni.

Pour remplacer Ghannouchi, le président par intérim a été chercher Essebsi, qui n'a rien non plus d'un personnage susceptible de mener une politique allant dans le sens des intérêts de la population pauvre. Ancien ministre de Bourguiba, il a été ministre de l'Intérieur – en clair, de la répression – entre 1965 et 1969, avant de présider l'Assemblée nationale tunisienne sous Ben Ali, en 1990 et en 1991. Face à de tels hommes au pouvoir, la mobilisation devrait se poursuivre.

Les manifestations qui ont conduit aux récentes démissions en série des ministres et secrétaires d'État ont été marquées par le rassemblement le plus imposant organisé à Tunis depuis la chute de Ben Ali, selon les estimations du ministère de l'Intérieur lui-même. Trois jours durant, les manifestants ont occupé le centre-ville et la répression a fait plusieurs morts et des dizaines de blessés. Et si des centaines de milliers de

manifestants restent toujours mobilisés, c'est bien qu'en dépit de la chute du dictateur, les exigences de la population sont loin d'être satisfaites.

Il y a aussi peu de chances – pour ne pas dire aucune – pour que la « commission pour les réformes », mise en place par le président par intérim, trouvent des solutions à des problèmes comme ceux des jeunes, des travailleurs, des chômeurs du bassin minier de Gafsa qui, depuis deux ans, dénoncent la corruption des autorités et la répression. Le chômage et la précarité des emplois, la cherté de la vie, continuent de peser sur des millions de pauvres, et pas seulement dans les régions du centre ouest. Ouvriers, employés aux salaires insuffisants, jeunes diplômés en attente d'un poste, ne se satisfont sûrement pas, et à juste titre, de la promesse d'élections en juillet prochain.

Les patrons comme de nombreux notables, ceux que leurs

pairs, de ce côté de la Méditerranée considèrent comme « l'élite » tunisienne, se contenteraient volontiers du fait que Ben Ali et quelques membres de sa clique n'exercent plus aucun pouvoir. Ils aspirent à une transition « en douceur » comme ils disent, sous la houlette de politiciens professionnels, qu'ils aient collaboré ou pas avec l'ancien régime. Mais ce n'est pas cela qui peut satisfaire les masses populaires, qui depuis décembre sont mobilisées pour en finir avec le dictateur, mais aussi pour que leurs intérêts et leurs revendications soient enfin pris en compte et satisfaits.

Viviane LAFONT

« Le miracle économique tunisien va continuer », même sans Ben Ali : c'est ce qu'a déclaré le dirigeant de la Fédération des patrons tunisiens du textile lors du Salon de la confection qui s'est tenu en région parisienne. Les patrons tunisiens voulaient ainsi rassurer leurs clients européens, pour lesquels ils fabriquent, entre autres, la moitié de leurs maillots de bain ou le tiers de leurs jeans.

Le « miracle économique » consiste en fait à payer des salaires



Tunis, le 25 février dernier.

Avec ou sans Ben Ali, les affaires continuent

extrêmement bas. Le salaire horaire minimum est de 0,75 euro en Tunisie, plus bas qu'en Turquie, qu'en Algérie et qu'au Maroc. Du point de vue des patrons, ni le changement à la tête de l'État ni les manifestations ne doivent effrayer les commanditaires européens. L'exemple de celui de l'entreprise TFCE, qui fournit les 3 Suisses, La Redoute ou les Galeries Lafayette, est significatif. Il a, paraît-il, manifesté contre Ben Ali mais se félicite que, trois jours

après sa fuite, tous ses ouvriers avaient déjà repris le travail, et que cinq jours plus tard, ses exportations reprenaient. Ce même patron annonce vouloir mettre en place dès cette année, dans son entreprise, un salaire aux pièces et l'annualisation du temps de travail.

Derrière le prétendu miracle tunisien et les appels du « nouveau » pouvoir à reconstruire ensemble un régime démocratique, il y a une bourgeoisie tunisienne

dont la soif de profits n'a rien à envier à celle de la bourgeoisie des pays riches, et dont les intérêts sont étroitement liés à ceux de la bourgeoisie impérialiste. Dans le secteur du textile, la moitié des 2 100 entreprises ont des capitaux mixtes, étrangers et tunisiens.

Pour les travailleurs il n'y aura pas de miracle, ils n'obtiendront de meilleurs salaires que s'ils les imposent à ce patronat.

Stéphane FORT

• Libye

La population sous surveillance militaire américaine

Le dictateur mégalomane de la Libye s'accroche au pouvoir. Pour combien de temps encore, et à quel prix, en termes de vies humaines ? Nul ne peut le dire. Cette obstination embarrasse les puissances impérialistes qui sont dans la situation de l'apprenti sorcier. Certes, Kadhafi n'a pas été mis en place, à la différence d'autres dictateurs, par l'impérialisme. Mais il a été abondamment soutenu, politiquement et matériellement.

Si aujourd'hui les USA s'interrogent, nous dit-on, pour savoir comment s'y prendre afin que la population libyenne ne soit pas bombardée et mitraillée par les avions du dictateur, il ne faudrait pas oublier que ces avions, ces bombes, ces balles ont été fournis par ces mêmes grandes puissances, entre autres la France qui avait réussi à lui vendre les *Mirage* de Dassault.

Les États-Unis et l'Union Européenne discutent de l'opportunité d'une intervention militaire

pour disent-ils, accélérer la chute de Kadhafi.

Mais cette fois, la situation est délicate. De la Tunisie à l'Égypte en passant par les pays arabes du Moyen-Orient, les populations se sont soulevées pour se débarrasser du joug des dictatures qu'elles subissent depuis des décennies. On n'en est plus à éviter l'étincelle qui mettra le feu aux poudres, mais à essayer de maîtriser l'incendie. D'où les tergiversations actuelles.

Le déploiement des forces

armées, pour l'instant uniquement américaines, près des côtes de la Libye, est destiné, explique Obama et son entourage, à « faire pression sur Kadhafi » plutôt que d'aider à son renversement par une intervention directe.

On a déjà vu, il n'y a pas si longtemps, en Irak ou en Afghanistan, les USA entraînés dans une escalade dont ils n'arrivent pas à se déprendre. Entrera-t-on dans une telle spirale ? En l'état actuel des choses, ce n'est pas l'hypothèse la plus souhaitable du point de vue des grandes puissances. Les intérêts économiques des trusts des pays impérialistes en Libye ne sont pour l'heure pas menacés. Le pétrole qu'on y pompe, pour ne prendre que cet exemple, intervient pour 2%, donc marginalement, dans

la production mondiale.

Au-delà des problèmes immédiats que le soulèvement en Libye pose aux grandes puissances, le déploiement, pour l'instant limité, de l'armada américaine vise un autre objectif. Il s'agit d'envoyer un signal aux politiciens, mais surtout d'adresser un avertissement aux populations de ces pays, pour leur dire que l'impérialisme est là pour veiller, surveiller les transitions de ces régimes.

Mais certains dans le camp impérialiste affichent une prudence. Juppé, par exemple, a jugé qu'une intervention serait « contre-productive ». Les peuples ne sont en effet pas dupes et ne peuvent pas voir dans une intervention un acte de libération.

Jean-Pierre VIAL

• Algérie

Le bluff de la levée de l'état d'urgence

Jeudi 24 février, le pouvoir algérien a décidé la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 1992. Cette décision, annoncée depuis plusieurs semaines, n'a pour l'instant rien changé sur le fond.

Bien au contraire. Le gouvernement a renforcé le rôle de l'armée « dans le maintien de l'ordre public » ainsi que dans « la lutte contre le terrorisme et la subversion ». Les rumeurs sur l'ouverture de la télé et de la radio publiques à l'opposition se sont avérées infondées, et surtout, les manifestations restent interdites dans la capitale. Le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, s'en est expliqué prétextant la menace des groupes terroristes. Ces mensonges ont ainsi justifié l'interdiction de la marche du 26 février, appelée par une Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD), divisée. En fait, seul le RCD, parti d'obédience kabyle, et quelques personnalités de l'opposition étaient présents à cette marche contre le pouvoir. Comme lors des précédentes manifestations, des milliers de policiers ont été déployés dans la capitale.

Les accès à la place des Martyrs, d'où devait partir la manifestation, ont été bloqués. Pour empêcher l'arrivée des manifestants, les principaux axes routiers ont été contrôlés par la police ainsi que les trains. Malgré ce dispositif, quelques centaines

de manifestants (moins que les 12 et 19 février) ont réussi à se rassembler. À la suite de cette marche, la CNCD a annoncé trois autres manifestations à Alger pour le samedi 5 mars.

La révolte des pays arabes voisins a évidemment renforcé l'opposition dans sa volonté de manifester contre le gouvernement, préoccupé par les événements

qui se déroulent en Libye, aux dires du ministre des Affaires étrangères. Le pouvoir algérien a beau vanter la démocratie censée régner dans le pays, rappeler l'instruction de centaines de dossiers de corruption, personne n'est dupe. L'autorisation de nouveaux partis et syndicats, en attente depuis des années, n'est toujours pas à l'ordre du jour, leur agrément étant renvoyé « au

moment opportun ». Le pouvoir algérien a de quoi se méfier en effet. L'image de Bouteflika et de Moubarak, main dans la main, au sommet économique arabe de Charm El Cheikh, juste après la chute de Ben Ali, reste dans toutes les mémoires, comme le symbole des dictateurs honnis. L'un est parti, l'autre doit suivre.

Maud NATHAN

• La politique américaine au Proche-Orient De la démagogie mais surtout des armes

Vendredi 18 février, la représentante américaine au Conseil de sécurité de l'ONU a mis son veto sur une résolution condamnant la poursuite des implantations israéliennes en Palestine occupée.

Ces installations sont une véritable provocation, qui rendent la vie toujours plus difficile aux Palestiniens en morcelant leur territoire, en multipliant les points de contrôle tenus par l'armée israélienne et en les livrant aux exactions de colons en armes.

Cette résolution, la onzième du genre depuis 1967 et le début de l'occupation israélienne, avait pourtant été rédigée de façon à ce que le représentant des USA puisse la voter, comme l'ont fait ceux de la France, de l'Allemagne, de la

Grande-Bretagne, et nombre d'autres alliés traditionnels d'Israël. Eh bien, même ce petit geste, le gouvernement américain a refusé de le faire.

Il pourrait sembler qu'il y a une contradiction entre d'un côté le refus de la critique d'Israël et d'un autre les grands discours sur les droits démocratiques des peuples égyptien, tunisien, libyen, qui ne s'appliquent pas au peuple palestinien. En fait il n'en est rien.

Dans cette période où l'avenir de la région est très incertain, les dirigeants du monde impérialiste doivent protéger et rassurer leurs relais locaux stables, fiables. Israël, son État et son armée, en est un et il n'est pas question pour Obama de l'embarrasser.

Les discours « démocratiques » des dirigeants américains sont un leurre et ne dureront que tant que leur ordre social ne sera pas menacé. Et au cas où, des précautions sont prises : la flotte de Méditerranée fait route vers la Libye et les dirigeants israéliens, rassurés sur l'indéfectible et très intéressée amitié américaine, seront capables d'être un des bras armés de l'impérialisme.

Les politiciens du monde occidental ont donc tout prévu ; tout, sauf ce qu'ils ne conçoivent pas : que les masses pauvres arabes se battent pour leur propre compte, que la population d'Israël refuse de jouer le triste rôle que ses dirigeants lui ont dévolu.

Paul GALOIS

• **16 janvier-3 mars 1991**

La guerre du Golfe pour le pétrole et la domination impérialiste

Le 15 janvier 1991 à minuit, se terminait l'ultimatum imposé par les Nations unies à l'Irak pour contraindre le régime de Saddam Hussein à retirer ses troupes du Koweït, qu'elles occupaient depuis le 2 août 1990. Les dirigeants irakiens ayant refusé de céder, les bombardements commencèrent dans la nuit du 16 au 17 janvier. Le 28 février, les combats se terminaient. L'Irak de Saddam Hussein était vaincu. Cette opération militaire *Tempête du désert* était la plus importante lancée depuis 1945. Y participèrent à des titres divers 34 États, dont la France, alignés derrière les États-Unis, contre un régime dictatorial certes, mais aussi contre le peuple irakien.

La crise du Golfe avait commencé à l'été 1990. Le 18 juillet, parmi d'autres exigences, l'Irak demandait au Koweït l'annulation d'une créance de 10 milliards, en grande partie contractée pour financer la guerre de l'Irak contre l'Iran, faite au bénéfice des puissances impérialistes.

Le 25 juillet, Saddam Hussein rencontrait l'ambassadeur américain à Bagdad, April Glaspie. Celle-ci, au fait des mouvements de troupes irakiennes, lui laissant entendre que Washington n'avait « *pas d'opinion* » sur le différend avec le Koweït, Saddam Hussein l'interpréta comme un feu vert donné à ses ambitions.

En effet, depuis des années, l'Irak était l'un des protégés des États-Unis. George Bush (le père de George W. Bush), président depuis 1988, avait jusqu'alors satisfait toutes les demandes de crédits du régime irakien, même quand les financiers américains tiraient le signal d'alarme sur son endettement. Les sociétés américaines pouvaient ainsi lui vendre des usines clés en mains. Parmi les fournisseurs d'armes du régime, les entreprises françaises Thomson, Matra et Dassault étaient bien placées.

L'armée irakienne envahit le Koweït

Le 2 août, les troupes irakiennes envahissaient le Koweït. Saddam Hussein marchait ainsi dans les traces du général Kassem, premier dirigeant de l'Irak devenu indépendant en juin 1961. Ce dernier avait tenté alors d'obtenir un découpage des frontières différent de celui imposé par l'impérialisme britannique, qui avait pris soin de séparer la région du Koweït pour faire de cette ex-province irakienne un État indépendant, réduisant du même coup la façade maritime de l'Irak. En 1961, un positionnement rapide des forces britanniques avait suffi à dissuader Kassem de

poursuivre sa tentative.

Les grandes puissances dénoncèrent immédiatement l'« invasion » du Koweït. Le 6 août, sous l'autorité de l'ONU, elles imposaient des

d'avions, d'hélicoptères, de chars et de pièces d'artillerie...

La marche à la guerre

En novembre 1990, le secrétaire d'État américain James Baker négociait avec Gorbatchev la neutralité de l'URSS, en échange de promesses d'aide économique et de non-ingérence dans les revendications d'indépendance des Pays baltes et du Caucase. Le 29 novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU fixait au 15 janvier 1991 l'ultimatum pour l'évacuation des troupes irakiennes du Koweït.

Le 3 janvier, le Congrès américain approuvait l'usage

(Israël) et Riyad (Arabie saoudite), sans faire de victimes, les bombardements contre l'Irak, son armée et sa population civile s'intensifiaient. Dans la nuit du 12 au 13 février, un lâcher de bombes sur un abri de Bagdad fit plusieurs centaines de victimes, dont de nombreux civils. On parla, avec la même hypocrisie, de « *dommages collatéraux* ».

De l'offensif terrestre éclair à la défaite de l'Irak

Le 18 février commençait l'offensive terrestre. Elle fut rapide, un mois de bombardements intensifs ayant largement désorganisé l'armée irakienne.



sanctions économiques à l'Irak. Quoi qu'ait pu dire l'ambassadrice des États-Unis, il était désormais clair que Washington et ses alliés s'opposaient fermement à son initiative. Les dirigeants de la coalition entendaient rappeler à tous les dirigeants du Tiers Monde que les grandes puissances, et d'abord les États-Unis, étaient les seules à décider. Dès lors, le partenaire d'hier fut dénoncé par ses anciens mentors comme « le dictateur » ou « le nouvel Hitler » à mettre au pas.

Le 7 août, les États-Unis lançaient l'opération *Bouclier du désert*. Pendant les mois qui suivirent, les 34 pays mobilisés autour des États-Unis, dont la France et des pays de la Ligue arabe, accumulaient troupes et matériel militaire dans la région, mobilisant plus de 900 000 hommes, plus de deux cents navires, des milliers

de la force contre l'Irak. Le 16, la déclaration du Premier ministre français Michel Rocard, prévoyant le recours à la force pour libérer le Koweït, était soutenue par 90 % du Parlement français. Dès le premier jour de l'opération *Tempête du désert*, l'aviation française participa aux bombardements aériens.

Pour la faire avaler à une opinion mondiale troublée par une escalade militaire démesurée, un jargon hypocrite se mit à fleurir dans les médias. Les bombardements devinrent des « *frappes chirurgicales* », pour suggérer que la précision des bombardements permettait d'épargner les civils. C'était un gros bobard comme chaque guerre en produit.

La réalité était tout autre. Tandis que les médias dupaient l'opinion en dénonçant les tirs poussifs des missiles Scud de l'Irak qui frappaient Tel-Aviv

Une semaine plus tard, celle-ci en était réduite à enflammer des puits de pétrole pour tenter de ralentir ses adversaires. Le 28 février, les combats cessaient. Le 3 mars, un accord de cessez-le-feu temporaire était signé.

Le bilan était lourd. En 43 jours, la coalition avait déversé sur l'Irak plus de bombes qu'il n'en était tombé sur l'Allemagne en 1943. Selon les estimations, il y eut jusqu'à 100 000 soldats irakiens tués, pour 400 seulement du côté de la coalition.

Mais c'était pire pour les civils irakiens, avec 50 000 à 130 000 morts. En outre, les bombardements avaient détruit la plupart des infrastructures du pays : hôpitaux, installations électriques et services de distribution d'eau potable, provoquant des épidémies de gastroentérite, de choléra et de typhoïde. 100 000 civils

seraient ainsi morts indirectement. Cinq ans après la fin de la guerre, l'Organisation mondiale de la santé enregistrerait encore 1 300 cas de choléra. Les cas de typhoïde avaient été multipliés par quinze, la mortalité infantile par six.

La coalition impérialiste renonça alors à envahir l'Irak mais poursuivit sa pression par d'autres moyens, en particulier par l'encadrement des ventes de pétrole de l'Irak en échange de produits de première nécessité. Cette résolution de l'ONU, connue sous le nom de « *Pétrole contre nourriture* », fut mise en place en 1995. Menaces et pressions continuelles allaient aboutir, en 2003, à une nouvelle guerre entraînant, cette fois, la chute de Saddam Hussein et plongeant à nouveau la population dans un chaos dont elle n'est toujours pas sortie.

La guerre du Golfe de 1991 fut pour les États-Unis une occasion de réaffirmer leur hégémonie sur le monde. Pour donner quelque légitimité à ce qu'on appela alors le « *nouvel ordre international* », les États-Unis et leurs alliés choisirent d'intervenir avec la bénédiction de l'ONU (ils s'en passèrent en 2003). Forts de leur supériorité écrasante, ils entendaient châtier l'Irak, coupable d'avoir remis en cause, sans permission, les frontières dessinées par les puissances coloniales. Il s'agissait aussi de rappeler que les ressources naturelles, le pétrole notamment, appartenaient d'abord aux grandes puissances et à leurs multinationales.

Mais en 1991, contrairement à 2003, les États-Unis ne cherchèrent pas à abattre Saddam Hussein. Ils arrêtaient la guerre avant d'avoir anéanti son armée, pour lui laisser la force de réprimer tout désordre intérieur. La guerre n'était pas terminée que déjà les États-Unis, comme ils avaient l'habitude de faire avec leurs amis dictateurs, laissaient le régime irakien réprimer la population qui se soulevait alors contre lui à Bassora dans le sud, puis dans le Kurdistan au nord. On vit alors les ennemis de la veille, Koweït et Arabie saoudite, fermer les frontières pour empêcher les insurgés d'échapper à la répression de Saddam...

Dès le jour de sa naissance, le « *nouvel ordre international* » montrait qu'il était identique à l'ancien !

Jacques FONTENOY

• Grèce

Une grève générale massive

La grève générale du 23 février et les manifestations en Grèce ont été massives : 30 000 personnes selon la police, 50 000 selon les syndicats ont défilé pendant plus de quatre heures dans les rues d'Athènes, et plus de 20 000 à Thessalonique.

Ces milliers de manifestants étaient de tous âges et de tous les secteurs professionnels, souvent des travailleurs licenciés, survivant avec des petits boulots, comme cette femme de 50 ans devenue baby-sitter à 350 euros par mois. Il y avait aussi beaucoup de salariés ou de retraités qui, après les coupes dans les allocations et les salaires, survivent avec des revenus de 1 000 voire 750 euros, totalement insuffisants pour faire face à la hausse des prix.

Les syndicats du public (ADEDY) et du privé (GSEE) avaient appelé à cette journée de grève; la Confédération nationale du commerce (ESEE) s'était jointe au mouvement, la crise ayant poussé de nombreux petits commerçants à mettre la clé sous la porte.

La situation est en effet catastrophique: selon les chiffres officiels, en janvier, la quasi-totalité des prix des produits et services ont augmenté; sur un an on compte 9% d'augmentation pour le logement et 15% pour les transports; depuis le mois de février, le ticket de bus et métro à 1 euro à Athènes est passé à 1,40 euro, alors que



le salaire minimum n'atteint pas les 700 euros. L'augmentation des péages autoroutiers déclenche régulièrement des manifestations et des refus de payer. Le chômage a augmenté de plus de 30% en un an et touche particulièrement les femmes (17%) et les jeunes. Un jeune sur trois entre 15 et 24 ans est au chômage et un jeune sur cinq, entre 25 et 34 ans. Le syndicat GSEE prévoit que les chômeurs seront un million fin 2011 et que 20% des travailleurs seront soit chômeurs, soit employés à mi-temps.

De plus, quelques jours avant la journée de grève, les experts de la Troïka (FMI, Banque européenne et Union européenne) avaient déclaré que le gouvernement grec

devrait économiser 1,8 milliard d'euros supplémentaires pour 2011 et 23 milliards pour la période 2012-2015. Quant au directeur exécutif du FMI il avait indiqué, le 10 février, que « l'adaptation budgétaire » se poursuivrait en Grèce pendant 15 à 20 ans!

Il n'est pas étonnant que le FMI ait été une nouvelle fois hué par les manifestants, et le gouvernement avec. Ce gouvernement « socialiste » a déjà prévu d'augmenter en janvier 2012 les cotisations médicales des retraités. Le ministre des Finances, Papaconstantinou, a demandé aux entreprises d'utilité publique de réduire de 20% les salaires des travailleurs et de 15 à 20% les dépenses de fonctionnement. La ministre

de l'Éducation a déclenché la colère des enseignants et des parents d'élèves avec un projet de regroupement d'écoles.

Devant la situation dramatique et assez chaotique, la presse évoque des élections anticipées, ce qui ne changerait rien; d'ailleurs, à la question « quel serait le meilleur gouvernement, celui du gouvernement actuel (Pasok) ou celui de la droite (Nouvelle Démocratie)? », 64% des sondés ont répondu: « ni l'un ni l'autre ».

Dans différents secteurs des grèves se poursuivent, en particulier dans les transports. Une lutte d'ensemble, c'est effectivement la seule solution pour résister au laminage des plans gouvernementaux.

Sylvie MARECHAL

• Kosovo

Les trafiquants à la tête du pays « libéré » par l'OTAN

Deux mois après des élections législatives qui s'étaient déroulées le 12 décembre dernier, les premières organisées au Kosovo depuis la proclamation de son indépendance en 2008, le Premier ministre sortant, Hashim Thaçi, un ancien chef de guerre accusé d'avoir trempé dans des trafics d'organes humains prélevés sur des prisonniers serbes assassinés, a conclu samedi 19 février un accord de coalition avec le parti d'un riche homme d'affaires, Behgjet Pacolli, et diverses autres formations communautaires turques, serbes et ashkalis. Thaçi conserve son poste de Premier ministre, tandis que Pacolli devient président.

Le Kosovo est l'une des régions les plus pauvres d'Europe. Près de la moitié de la population est au chômage et vit dans la plus grande pauvreté. La corruption est partout, et les crimes politiques ou mafieux font des centaines de victimes par an. Mais dans la capitale Pristina, ce n'est pas ce triste palmarès qui inquiète les diplomates des grandes puissances occidentales. Leur souci du moment, alors que des troubles sociaux ont éclaté récemment dans l'Albanie et la Macédoine voisines, est plutôt de s'assurer que la récente coalition gouvernementale restera stable, ce qui, au vu de sa composition hétéroclite, n'est pas gagné.

Le Kosovo, toujours sous tutelle de l'OTAN, est une ancienne région de l'ex-Yougoslavie démembrée sous les coups des démagogues qui ont attisé les nationalismes, dont celui des Kosovars, s'opposant au nationalisme serbe dominant. Et si des dirigeants comme Milosevic, défendant envers et contre tous la domination serbe, a sa part de responsabilités, l'éclatement se fit aussi sous le regard complaisant, si ce n'est avec la complicité des grandes puissances, en particulier dans le cas du Kosovo dont l'indépendance fut acquise après que l'OTAN eut bombardé Belgrade.

Contraint de se retirer du

Kosovo, le gouvernement serbe dut céder la place en 1999 à une administration dirigée par un haut-représentant de l'ONU, Bernard Kouchner, qui pendant dix-huit mois eut pour charge de mettre en place une nouvelle administration et un système politique démocratique. Le résultat est aujourd'hui édifiant. Le démantèlement de l'ensemble que constituait la Yougoslavie a eu pour résultat un recul de l'économie et de mettre ses différentes régions sous la coupe de clans rivaux, quand ce n'est pas carrément de mafias comme dans le cas du Kosovo.

Éric TOLIAN

• Porto Rico

Grève des étudiants

Les étudiants de l'Université de Porto Rico (UPR) ont entamé un mouvement de protestation qui dure depuis soixante-dix jours. Ils protestent contre la réforme universitaire du gouverneur Louis Fortuño qui, entre autres, impose aux étudiants une taxe de 800 dollars pour leur inscription à l'université publique.

Le gouvernement veut également réduire les fonds nécessaires au fonctionnement de l'université, répartie sur onze sites dans le pays, qui sont tous concernés par cette attaque.

Cette taxe a entraîné la diminution du nombre d'étudiants. Cette année, 10 000 d'entre eux n'ayant pas pu la payer, ils ne pourront pas s'inscrire.

Depuis le début de la grève, le gouvernement et les dirigeants de l'administration de l'université se sont livrés à de nombreuses tentatives d'intimidation. Ils ont mis en place un règlement interdisant les réunions étudiantes à l'intérieur de l'université. Louis Fortuño a envoyé la police, qui a matraqué et arrêté des étudiants. C'est la première fois depuis trente ans que la police pénètre à l'intérieur de l'université. Suite à cette intervention, des milliers de manifestants ont défilé le 11 février, exigeant le départ de la police. Sous la pression, le gouverneur a été obligé de la renvoyer.

Le 23 février, les étudiants ont décidé lors d'une assemblée de bloquer l'entrée de l'université de Rio Piedras pour deux jours. Ils réclament la suppression de la taxe de 800 dollars, plus de fonds pour l'université, qu'aucune sanction ne soit engagée contre ceux qui font la grève, et l'exclusion de la police de l'université, « Fuera la policía » (dehors la police). Une autre assemblée est prévue au milieu du mois de mars afin de décider la paralysie totale et générale de l'université.

Lina GERTRUDE

• Martinique

Les dockers reprennent la tête haute

À Fort-de-France, les dockers ont signé un accord de fin de conflit avec leur employeur, le patron de Gemo (Groupement d'employeurs de main-d'œuvre), le samedi 26 février. Après trois semaines de grève, ils obtiennent la majoration du salaire de base de 2,10% au premier janvier 2011, à laquelle s'ajoute un complément de 0,90% au premier mars 2011. À cela s'ajoute le paiement de la moitié des jours non travaillés en raison du lock-out, et l'abandon des sanctions disciplinaires.

Dès le début du conflit, le 4 février, tout le patronat s'était mis en ordre de bataille et avait lancé les hostilités contre les ouvriers dockers.

Le patron du groupe Gemo appuyé par les associations patronales, Medef et CCI en tête, avait fait condamner la grève du zèle des dockers par le tribunal de grande instance. Il les avait lock-outés. Mais surtout ces patrons avaient déclenché une véritable campagne contre eux, occupant l'espace médiatique, par des déclarations, communiqués ou interviews.

Députés et sénateurs ont eux aussi volé au secours de « l'économie » et se sont montrés

compatissants aux « malheurs du patronat »... Dans leur sillage, les partis politiques se sont engouffrés.

Ceux de droite, comme les Forces martiniquaises de progrès, mais aussi ceux qui se réclament de la gauche comme le Rassemblement démocratique martiniquais qui, dans son communiqué du 24 février, déclarait ne pas vouloir « accepter une fois de plus que le peuple martiniquais soit pris en otage »!

C'est aussi le moment qu'ont choisi les dirigeants du Parti Communiste martiniquais pour administrer des leçons de bonne conduite... aux syndicats

des dockers. Dans leur journal *Justice* du 24 février, ils écrivaient : « Tout cela nous amène à dire qu'un syndicat responsable doit certes défendre les intérêts légitimes de ses membres, mais aussi mesurer les conséquences de ses combats aussi bien sur la vie des autres travailleurs que sur celle des hommes et des femmes qui n'ont pas la possibilité de travailler. Il doit veiller à s'assurer de leur soutien ou de leur neutralité bienveillante. »

Mais les dockers ont tenu bon. Ils ont trouvé le soutien d'une partie des travailleurs et de la population qui opposaient le montant du salaire de 41 000 euros mensuel de

Jean-Charles Cren, dirigeant de Gemo et de la CMA-CGM, à la prétendue « indécence des salaires des dockers ».

Les grévistes trouvèrent aussi le soutien de la direction de la CGT Martinique qui, le vendredi 26 février, avait appelé à un rassemblement de soutien aux dockers.

Alors, bien sûr, les dockers n'ont pas pu obtenir satisfaction sur la totalité de leurs revendications salariales, qu'ils évaluaient au départ à plus de 7%, mais ils se sont montrés satisfaits d'avoir pu faire reculer leur patron et tous ses alliés.

Marianne TIBUS

• Île de La Réunion

Grève à EDF et à la Séchilienne

Après plusieurs journées de grève en décembre et janvier derniers, les directions d'EDF et de la Séchilienne-Sidéc (entreprise privée productrice d'électricité) n'ont toujours pas donné suite à la revendication des travailleurs concernant l'application de l'article 14 paragraphe 6 du statut national des Industries électriques et gazières.

Article qui stipule que les travailleurs produisant du courant électrique dans les DOM devraient percevoir la totalité des primes dites de vie chère perçues par les fonctionnaires d'État. À La Réunion, le respect de cet article ferait passer cette prime, actuellement de 25%, à 53% du salaire.

Devant cette situation bloquée, la CGT Réunion a décidé d'appeler à deux journées de grève jeudi 24 et vendredi 25 février, avec les CGT des autres DOM. À EDF Réunion, dans les usines privées du Gol et de Bois-Rouge, la grève a été totale, ce qui a obligé la direction de la Séchilienne à procéder à des baisses de production dans chacune de ces usines.

Samedi 26 février, la grève a été reconduite à la production et un piquet de grève d'une cinquantaine de travailleurs s'est positionné devant les portes de la centrale du port, interdisant l'accès aux équipes de maintenance. L'équipe de quart de l'après-midi, qui n'acceptait de rentrer que pour assurer la sécurité des installations, a, devant les pressions de la direction, refusé dans un premier temps de prendre le travail, faisant valoir son droit de retrait.

Avant même le début de la grève, le directeur du centre EDF avait déclaré à la presse que « la revendication des 53% ne concernait pas les agents EDF ». Il pensait ainsi décourager certains agents de se joindre au mouvement. Mais c'est l'inverse qui s'est produit. À chaque nouvelle journée, de nouveaux agents ont rejoint le mouvement, y compris des adhérents de la CFDT et de FO, dont les dirigeants se sont prononcés ouvertement contre la grève.

Au sein même de la confédération CGTR les avis étaient partagés, certains craignant que la grève et les coupures n'opposent la population aux grévistes. Cela n'a pas eu lieu. Sur les piquets de grève, lors des opérations escargot c'est plutôt des encouragements d'autres travailleurs à continuer de lutter qui se sont exprimés. C'est que les prix n'arrêtent pas d'augmenter à La Réunion. Alors, rien d'étonnant à ce que



le fait de revendiquer une augmentation des salaires, même si cela se fait sous la forme d'une

augmentation de prime, c'est-à-dire d'une façon qui ne peut pas être d'emblée reprise par tous

les travailleurs comme le serait l'augmentation générale des salaires, rencontre la sympathie de nombreux travailleurs et militants. C'est sans doute pourquoi les grévistes ont eu droit à des attaques incessantes dénigrant leur mouvement, les présentant comme des privilégiés prêts à priver la population de courant pour des intérêts égoïstes. Les trois présidents des Chambres patronales n'ont pu, eux aussi, résister à l'envie de vilipender les grévistes, les accusant de vouloir « prendre en otage les 14 000 PME de l'île ».

Quand tout ce monde s'égoïsse, les grévistes savent qu'ils ont bien raison de se défendre.

Caillé peut payer

L'émission Enquête de M6 a fait un petit reportage sur la haute société venue se pavaner dans la station de luxe de Courchevel, là où les chambres se louent minimum 900 euros la nuit.

Passant dans une galerie d'art, le journaliste a croisé un « touriste » réunionnais bien connu. Il s'agissait de François Caillé, patron du groupe automobile du même nom qui, sortant d'une journée de glisse, s'intéressait à une statue de crocodile à 35 000 euros (l'équivalent de 25 mois de

salaire).

Caillé s'est déclaré « grand amateur d'art, de peinture et de sculpture », un homme d'une grande délicatesse en quelque sorte ! Une délicatesse qu'il n'a pas réservée aux trois mille travailleurs qu'il emploie dans l'océan Indien. Son groupe étant en redressement judiciaire et ayant cumulé 260 millions d'euros de dettes, il a procédé à plusieurs centaines de licenciements dans l'automobile, l'ameublement et la grande distribution.

Mais tout en mettant sur la paille de nombreux ouvriers et employés, Caillé n'a rien changé à ses habitudes de nanti, dépensant sans compter, avec un cynisme à toute épreuve.

En tout cas preuve est faite que Caillé dispose encore de beaux restes, et possède sans doute quelques dizaines d'œuvres d'art dont la vente pourrait permettre de maintenir les emplois et les salaires des travailleurs de son groupe.

Correspondant LO

Correspondant LO

• Peugeot Sochaux

Des travailleurs protestent pour leurs salaires

Le 9 février 2011, le groupe PSA Peugeot Citroën a déclaré plus d'un milliard d'euros de bénéfices nets pour l'année 2010. Commentaires dans les ateliers : « Le patron ne peut pas dire qu'il n'a pas de quoi augmenter les salaires. On nous en demande de plus en plus. Avoir plus d'argent pour vivre, ce serait normal. » Le 17 février, quand les chefs d'équipe ont annoncé que PSA prévoit 1,7 % d'augmentation à partir de mars 2011, soit 27 euros net seulement de plus par mois, des ouvriers ont rétorqué : « Plus on travaille et moins on gagne ! »

Le lendemain, plus de 300 ouvriers des équipes d'après-midi ou de nuit ont arrêté le travail, à l'appel de la CGT. Ils ont défilé en

cortège dans les ateliers du montage en scandant : « De l'argent pour nos salaires, pas pour les actionnaires », « Cadences augmentées, salaires

diminués, ça ne peut plus durer, ça va péter », ou encore : « Augmentez les salaires, embauchez les précaires. » Et tous ont décidé de continuer. Le lundi 2 février, sur trois équipes, 500 ouvriers ont arrêté le travail. Dans les cortèges, de jeunes ouvriers embauchés ces mois-ci et des intérimaires étaient présents, ne se privant pas de donner de la voix. Il est même arrivé que la quasi-totalité des

intérimaires d'une équipe posent les outils, malgré les pressions de certains chefs.

La hiérarchie a convoqué des intérimaires pour leur demander pourquoi ils ont fait grève. Réponse sans ambiguïté : « Il y en a assez d'être mal payés, d'attendre l'embauche. » D'autres ont dit : « On est sortis parce qu'on est solidaires. » Le mardi 22 février, plus de 200 ouvriers ont encore protesté en

scandant : « Et un, et deux, et 300 euros ! », « Augmenter notre salaire, c'est vital, le défendre, c'est capital ! » Quelques intérimaires sont sortis des chaînes pour rejoindre le cortège sous de chaleureuses acclamations. Durant trois jours, les protestations ont compté plus de jeunes travailleurs qu'à l'accoutumée, signe d'un profond mécontentement.

Correspondant LO

• Cézus – Chimie - Jarrie (Isère)

Pas question de baisser les bras

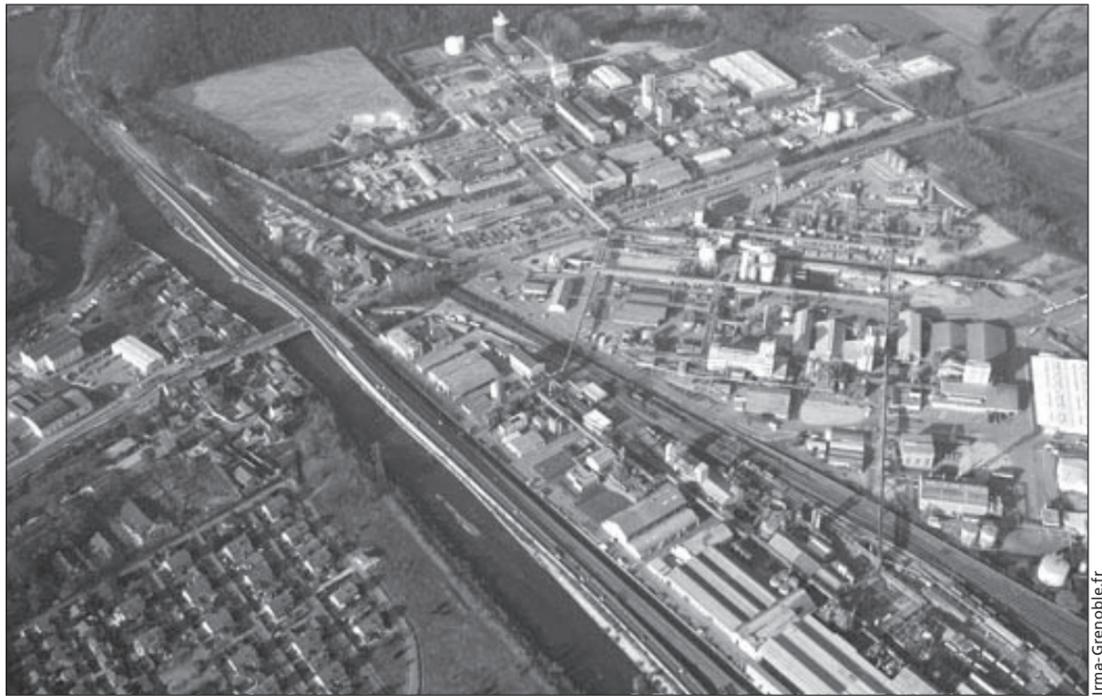
À Cézus Jarrie, filiale d'Areva, les travailleurs ont reconduit leur mouvement de grève fractionnée pour la septième semaine consécutive. Ils réclament toujours une augmentation de salaire de 3,5 % avec un talon de 65 euros. Les cinq sites du pays sont touchés par ce mouvement : dans chacun d'entre eux, les travailleurs, travaillant en journée ou postés, font grève huit heures par semaine.

Le mercredi 23 février, la direction a proposé 350 euros de prime d'intéressement supplémentaire, et a donné jusqu'au 7 mars aux organisations syndicales pour réfléchir... Si à cette date la proposition n'est pas acceptée, la direction menace de ne rien donner du tout.

Elle propose aussi d'étaler la retenue des jours de grève sur trois mois, mais exclut de les payer. Avec une morgue toute patronale, le PDG a affirmé que « les augmentations générales n'étaient pas là pour compenser l'inflation », suivi par le directeur des ressources humaines : « On ne veut pas que la grève soit une victoire pour les salariés. »

À Jarrie, pendant cette négociation, les travailleurs étaient réunis en assemblée et informés immédiatement des propositions. Devant l'arrogance et le mépris de la direction, ils ont décidé à l'unanimité des 70 présents la poursuite du mouvement. Même décision sur les autres sites.

Correspondant LO



Irma-Grenoble.fr

• Softal-Ham (Somme)

Non aux licenciements

Mardi 22 février, la direction générale de Softal a annoncé la suppression de 127 emplois sur 207 à l'usine de Ham, près de Saint-Quentin, qui fabrique des profilés d'aluminium pour le bâtiment et l'automobile. Il y aurait 100 licenciements et 27 mutations vers les usines de Nuits-Saint-Georges et Saint-Florentin.

Jusqu'à fin 2010, la société Softal appartenait au groupe Rio Tinto Alcan, qui avait racheté le groupe Pechiney. Puis avec d'autres entreprises, Softal fut cédé au fond d'investissement américain Apollo (50 milliards de dollars), qui déclarait vouloir « une plus grande simplicité et une plus grande efficacité ». À peine deux mois après la cession, l'efficacité d'Apollo, c'est de sabrer dans les effectifs.

Dans l'usine de Ham, la direction évoquait des pertes de

l'ordre de 14 millions d'euros sur trois ans. Les travailleurs s'attendaient donc à de mauvaises nouvelles, mais que la moitié soient mis à la porte, c'est un vrai coup de massue. Aussitôt après l'annonce, il y a eu

grève pendant 24 heures. Puis le personnel a décidé de travailler à 50 % de la production.

Le ministre de l'Emploi, Xavier Bertrand, par ailleurs maire de Saint-Quentin (à 20 km de Ham), a annoncé

une « baisse du chômage de 0,7 % en janvier dans le pays et que c'était là des chiffres encourageants ». Les travailleurs de Softal vont pouvoir lui demander des comptes, d'autant que l'État intervient via le Fonds

stratégique d'investissement dans le groupe licencier. En prenant sur les profits énormes engrangés par Apollo et Rio Tinto, il y a moyen de garantir tous les emplois !

Correspondant LO

Rio Tinto : une mine de profits

En 2010 Rio Tinto, multinationale anglo-australienne d'extraction minière et de production d'aluminium, a multiplié par trois son bénéfice net qui s'établit à 10,3 milliards d'euros. Par ailleurs, tout en ayant réduit très fortement son endettement à 3,3 milliards d'euros (13,6 milliards en 2009), Rio Tinto a beaucoup d'argent sous le coude : un cash de 17 milliards d'euros.

Pour les actionnaires c'est le jackpot, les dividendes sont doublés et plus de 1,7 milliard d'euros sont distribués, avec

une garantie d'augmentation de 20 %. Les actionnaires vont en plus bénéficier d'un beau cadeau avec le rachat d'actions par Rio Tinto à hauteur de 3,6 milliards d'euros, plus que les investissements prévus en 2011.

Pourtant, dans de nombreux secteurs, les volumes de production sont en recul, loin des records d'un passé récent. Les bénéfices considérables s'expliquent en fait par l'augmentation spéculative des prix des matières premières et la suppression de

plusieurs milliers d'emplois. Concernant par exemple le minerai de fer, qui compte pour 70 % dans le résultat de Rio Tinto, le prix à la tonne était de 53 euros en 2009, il est de 93 euros en 2010, soit près de 60 % de hausse !

Aux quatre coins du monde, Rio Tinto poursuit sa politique de rentabilité, entre autres par des suppressions d'emplois en Australie, au Canada et en Europe. Les dirigeants continuent aussi la vente d'activités industrielles qui ne rapportent pas assez de bénéfices,

comme dans les secteurs de l'emballage, ou comme récemment les usines de Neuf-Brisach, Issoire, Softal Ham ou encore Aviatube à Carquefou.

Avec 172 000 euros de bénéfice annuel par salarié, Rio Tinto (60 000 à l'effectif) a de l'argent pour garantir les emplois de tous, pour embaucher tous les travailleurs précaires et augmenter vraiment les salaires.

Correspondant LO

• Eurocopter - Marignane (Bouches-du-Rhône)

Dégradation des conditions de travail

À l'usine Eurocopter à Marignane, la productivité a beaucoup augmenté, par une exploitation accrue des travailleurs. L'entreprise n'a pas de problème. Le chiffre d'affaires a augmenté de 10% par an depuis dix ans, crise ou pas crise.

Depuis quatre ans, la direction a adopté la méthode de production dite « lean manufacturing », littéralement « maigre », « sans gras », « dégraisser », faisant la chasse à toute dépense considérée comme superflue, en outils, en espace de travail, en gestes des ouvriers, en équipement et bien sûr en effectifs. Pour gagner en productivité, la direction a commencé par sous-traiter tous les petits travaux d'usinage à des entreprises extérieures. Dans les années 1980, ont été introduites les machines à commande numérique, c'est-à-dire pilotées par ordinateur. La multiplication par trois ou quatre de la vitesse du travail avait déjà aggravé l'exploitation.

Progressivement, de nouvelles machines ont été achetées, dont le coût peut dépasser un million d'euros. Ces machines ont permis de diminuer les temps d'usinage, mais à chaque fois cela s'est traduit par une intensification du travail. On a placé les machines non plus l'une derrière l'autre, comme avant, mais face à face pour que le même ouvrier puisse travailler sur deux machines. Ensuite on a placé entre les deux machines une colonne de contrôle dimensionnel des pièces fabriquées, pour que l'ouvrier, pendant que sa machine tourne, puisse réaliser les opérations de contrôle. Auparavant, il devait se déplacer à l'unique colonne de mesure au centre de l'atelier; autant de temps où il pouvait se dégourdir les jambes ou échanger deux mots avec un collègue, au lieu de piétiner au pied de sa machine.

Plus récemment, la direction a augmenté le nombre de jours travaillés, supprimant huit jours de RTT par un accord signé par tous les syndicats



sauf la CGT. Le pointage en bleu est devenu obligatoire: en début de journée, on pointe donc quand on est en tenue de travail près de son poste de travail, et en fin de poste on pointe en bleu, le temps de prendre sa douche, de se changer n'est donc plus inclus dans le temps de travail. Les temps de pause sont strictement limités. Un des investissements de l'atelier de montage mécanique a été une horloge, placée au-dessus de la machine à café, laquelle a été déplacée devant le bureau du chef d'atelier.

Les temps alloués à chaque opération ont été recalculés à la baisse. Par exemple dans ce secteur, l'ouvrier qui monte une boîte de transmission réalise plusieurs fois par jour la même opération, sur une toute petite table, dans un espace réduit, face à des bacs de pièces.

Autre exemple, sur la chaîne de montage du NH90, un hélicoptère gros porteur, chaque appareil est cerné par des

armoires à roulettes dont les tiroirs contiennent les pièces à monter. L'ouvrier qui y travaille, bien souvent dans des positions inconfortables, est bloqué sur place des heures, puisqu'il n'a qu'à ouvrir les différents tiroirs pour sortir les pièces. L'espace manque car on est plusieurs à travailler à la fois dans cet espace réduit. Cette rationalisation du travail ne tient pas compte du fait que nous ne sommes pas des robots. Rester sur place des heures, dans la poussière et les gaz nocifs, effectuer les mêmes

gestes, dans le vacarme, l'agitation, devient vite très pénible.

Si la direction a trouvé l'argent pour acheter les machines, elle ne l'a pas trouvé pour ce qui n'est pas productif, la sécurité en particulier, par exemple pour procurer des aspirations efficaces.

Tous ont vécu cette dégradation des conditions de travail en quelques années à peine. Même les plus jeunes ont pu, en deux ans d'apprentissage, en être témoins.

Correspondant LO

• Visteon Gondrecourt (Nord)

Mort pour le profit, la direction condamnée

Le procès de Visteon (équipementier automobile) suite à l'accident qui, le 27 septembre 2007, avait causé la mort d'un technicien de maintenance de Gondrecourt, a eu lieu le 11 février. Visteon a été condamné.

Ce technicien de 52 ans, embauché en 1984, s'occupait depuis longtemps d'une rotative de moussage très dangereuse qui fabrique des tableaux de bord. Il la connaissait parfaitement. Pourtant, ce jour-là, il a été happé et écrasé dans la machine. Pour la direction, c'est le technicien qui serait responsable car il aurait enfreint les consignes de sécurité.

Pour entrer dans la machine, il fallait ouvrir la porte et tout s'arrêter. Mais stopper la machine nécessitait au moins quarante minutes d'arrêt, ce

qui est bien trop long pour la direction, d'autant plus que la machine bloquait plusieurs fois par jour. Comme de nombreux témoignages l'ont montré, deux autres accès avaient été « bricolés » depuis longtemps, tout le monde savait, notamment la hiérarchie dont les bureaux se trouvaient juste devant, mais elle ne l'avait jamais interdit. Pour intervenir, la maintenance entraînait donc dans la machine sans l'arrêter, ce qui était très dangereux car le bras de la machine passait environ toutes les 40 secondes à une hauteur de 1 m ou 1,20 m.

L'avocate de la CGT a dit que les « consignes de sécurité » mises en avant par l'employeur ne s'adressaient qu'aux opérateurs. Pour la maintenance, rien n'était prévu et il n'y avait aucune formation spécifique; rien non plus pour que la machine puisse fonctionner à vitesse réduite par exemple. En

plus, l'endroit était sombre. Il y avait déjà eu des accidents moins graves, mais la direction ne s'était jamais posé le problème de trouver des solutions. C'était donc l'usage de franchir le grillage qui était de fait encouragé. Si bien, a insisté l'avocate, que « la cause de la mort, c'est que la sécurité n'existait pas ».

D'ailleurs, la machine avait été remise en fonctionnement le jour même de l'accident, sans en connaître les causes. Tout cela prouve que, pour l'employeur, la sécurité, ce n'est qu'une couverture.

La direction est condamnée et elle va faire appel. Mais, dans l'usine, nous savons tous qu'elle fait constamment pression pour que la production sorte avant tout. Alors, que la justice le reconnaisse, c'est la moindre des choses.

Correspondant LO

• Tri postal Rennes

Une mobilisation de bon augure

Jeudi 24 février, les postiers du centre de tri de Rennes et du centre de tri d'entraide se sont rassemblés devant le siège de la direction de La Poste des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine à Rennes. Une majorité d'entre eux étaient en grève pour la journée.

Ce jour-là devait se tenir une réunion plénière entre la direction et les syndicats concernant la restructuration de l'acheminement du courrier et la création d'une PIC (plate-forme industrielle du courrier) qui doit ouvrir courant 2012. Cette nouvelle plate-forme devrait intégrer le trafic de Rennes, Vannes et Saint-Brieuc, sans compter une partie du trafic de Nantes, Caen et Brest, le samedi. Toute cette réorganisation a une incidence directe sur l'emploi et les conditions de travail puisque les centres de tri de Saint-Brieuc et de Vannes devront fermer, tandis que les agents de la PIC devront effectuer le travail des trois départements avec un effectif inférieur à l'effectif actuel du seul centre de tri de Rennes.

Au total, 300 postes devraient être supprimés sur les trois départements et nous avons tous bien compris que cela ne serait pas sans

conséquence sur notre avenir. Aucun d'entre nous n'est sûr pour l'instant de trouver un poste de travail à la PIC car la direction a inventé une grille de sélection draconienne. Quant aux horaires de travail proposés, ils constituent une véritable attaque contre la vie de famille avec des samedis à effectuer en plus pour les équipes de jour, et des dimanches pour les équipes de nuit.

La direction rencontre les syndicats depuis deux mois dans le but d'obtenir leur signature sur un accord qui avaliserait tous ces reculs. En tout cas, les agents ne l'entendent pas de cette oreille. Ils exigent un reclassement pour tous sur le lieu de leur choix et un régime de travail qui respecte la vie de famille.

Les syndicats présents ont finalement refusé de siéger, et ce d'autant plus que La Poste cache des projets de suppressions d'emplois sur l'ensemble de la Bretagne.

À la fin du rassemblement, les 150 manifestants rennais ont décidé de se retrouver le 22 mars, date de la prochaine réunion plénière prévue par la direction, et cette fois-ci ils devraient être rejoints par leurs collègues de Vannes et Saint-Brieuc!

Correspondant LO

• ArvinMeritor - Saint-Priest (Rhône)

Coup de colère pour les salaires

L'usine ArvinMeritor de Saint-Priest fabrique les ponts et essieux pour les camions de Renault Trucks. Elle ne compte plus que 500 personnes, dont environ 300 ouvriers, travaillant essentiellement au montage car l'usinage est en train d'être transféré en Italie. Jusqu'en 2004, l'usine appartenait à Renault Trucks (groupe Volvo), qui l'a alors vendue à Arvinmeritor.

Si beaucoup de liens ont été conservés avec l'usine voisine de Vénissieux, grâce en particulier à l'utilisation des mêmes cars de ramassage, bien des avantages ont été perdus. Alors que depuis 2004 les ouvriers de Renault Trucks ont touché au

total environ 6 000 euros d'intéressement, ceux d'ArvinMeritor n'en ont pas eu du tout. Et comme cette usine va réintégrer Renault en 2012, les ouvriers espéraient bien obtenir avant, la récupération d'une partie de cet argent perdu. Le chantage fait par la direction, disant que Renault ne les reprendrait pas si les négociations se passaient mal, n'a fait qu'augmenter la colère.

Dans un premier temps, le jeudi 17 février, la direction a proposé 1,6 % d'augmentation en mars et 0,4 % sur le treizième mois, ainsi qu'une prime de 800 euros en mars et une autre de 200 euros en octobre, soumise à des critères de productivité. Après cette première réunion, le travail a ralenti,

et beaucoup avaient encore en mémoire les trois jours de grève de 2008, avec blocage du portail, qui avait fait céder la direction.

La nouvelle négociation du lundi 21 février, accordant une prime de 300 euros en mai, n'a pas été jugée suffisante. Une grève commença, qui s'est poursuivie par le blocage du portail, empêchant les camions d'entrer, ce qui a provoqué une belle pagaille.

La direction a finalement renégoциé et accordé une augmentation de 2 % avec un talon de 40 euros, une prime de 1 100 euros en mars et 200 euros en octobre. Au sortir de la réunion, les négociateurs CGT et CFTC ont fait pression pour que les travailleurs acceptent et

reprennent le travail. Les grévistes étaient partagés, certains pensant qu'en continuant il serait possible d'obtenir plus. Sur les 80 présents, un peu plus de 50 ont voté la reprise du travail. L'équipe de nuit a « suspendu » la grève, et ceux du lendemain matin, attendus à la descente des bus par les militants CFTC, ont repris le travail sans avoir eu la possibilité de se réunir pour en discuter ensemble.

Beaucoup auraient souhaité obtenir plus, mais il y a quand même, pour nombre de travailleurs, le sentiment d'avoir fait reculer la direction, pour qui le souvenir de 2008 a dû compter, car elle n'avait pas envie de revoir l'usine bloquée.

Correspondant LO

• SPIE – Sud-Est

La tension monte

À l'occasion des négociations salariales annuelles, les électriciens de SPIE de la région Sud-Est étaient en grève lundi 28 février, à l'appel de la CGT. Plusieurs rassemblements ont eu lieu devant les locaux de leurs directions régionales et notamment à Échirolles, près de Grenoble.

SPIE, c'est aujourd'hui près de 28 000 salariés dans tout le pays. Ils font du raccordement électrique dans les tranchées

au bord des routes, en haut des nacelles où, nouvelle activité lucrative, ils posent des caméras de vidéosurveillance. Une affaire qui rapporte aux patrons car les principaux marchés sont ERDF et les collectivités locales qui paient rubis sur l'ongle. L'entreprise a changé cinq fois de mains en trente ans : Société Lyonnaise d'électricité, puis Trindel, puis SPIE Trindel, puis AMEC SPIE, puis SPIE, en perdant des salariés à chaque

fois : 1 800 emplois supprimés depuis 2003.

En 2006, en n'investissant que 300 millions de fonds propres, le fonds d'investissement PAI Partner a acquis l'entreprise pour 1,040 milliard. Aujourd'hui il se prépare à revendre SPIE au moins 1,8 milliard.

Dans le même temps les salaires n'ont évidemment pas augmenté d'autant. Ils sont très bas, à peine 1 200 euros

net après trente et un ans d'ancienneté pour les ouvriers de premier niveau. Les directions négotent sur les frais de déplacement, calculés à vol d'oiseau, même sur les petites routes de l'Ardèche et ne veulent plus payer les primes d'insalubrité et de travaux dangereux.

Ces rassemblements régionaux sont une première étape de la mobilisation.

Correspondant LO



• DCNS - Ruelle (Charente)

Mobilisation pour les salaires

Les négociations annuelles salariales viennent d'avoir lieu au niveau du groupe DCNS où 12 000 personnes travaillent dans la construction navale militaire. Alors que la DCNS annonce un bénéfice en hausse de 8,6 %, avec 139 millions d'euros, et distribue la moitié

des bénéfices aux actionnaires (l'État et Thalès), la direction proposait 1,7 % pour les salariés non cadres et 0 % pour les cadres. Quant aux travailleurs fonctionnaires à la DCNS, leurs salaires sont gelés. Les « propositions » de la direction ont été ressenties comme une

provocation par les travailleurs.

Le mécontentement s'est traduit, notamment dans l'usine de Ruelle en Charente, par des assemblées pratiquement tous les deux jours, regroupant environ 200 personnes sur les 800 salariés que compte l'entreprise. Elles ont

été suivies à plusieurs reprises de défilés dans l'usine.

Même s'ils n'ont pas décidé de s'engager dans la grève, les travailleurs sont attentifs à ce qui se passe dans les autres sites du groupe où règne une semblable agitation.

Correspondant LO

• Liebherr

Colmar

Grève

pour une augmentation

Le groupe suisse Liebherr emploie 32 000 travailleurs sur 29 sites de production dans le monde. Il fabrique notamment des engins de chantier, des équipements portuaires et des machines-outils.

Lors des négociations annuelles sur le site principal de Colmar, qui fabrique des pelles sur chenilles, les syndicats avaient revendiqué une augmentation de 120 euros brut pour tous. La direction avait d'abord proposé une augmentation générale de 1,3 %, puis de 1,6 %. Mais après les années de vaches maigres imposées sous prétexte de crise, il n'était pas question d'accepter des miettes.

Mardi 22 février, les travailleurs du site d'engins de terrassement se sont mis en grève et ont bloqué l'usine. Ils ont été rejoints dans la grève par leurs collègues qui fabriquent des grosses pelles minières à la nouvelle usine inaugurée en octobre dernier près de l'aéroport de Colmar. Un piquet de grève a été installé, qui a bloqué les deux sites, empêchant l'entrée de tout véhicule. Devant le poste de garde du site principal, 150 à 200 grévistes se sont rassemblés devant un feu de palettes.

Le lendemain plus de 400 travailleurs ont manifesté dans les rues de Colmar, fustigeant le CAC 40 et la direction de Liebherr. Celle-ci, qui refusait de négocier tant que le blocage ne serait pas levé, a finalement lâché une augmentation générale de 2 %, avec un talon à 70 euros, plus des augmentations individuelles et liées à l'ancienneté ainsi qu'une revalorisation de primes. Pour un salaire de 1 300 euros, cela correspond à une augmentation de 4,1 %. Il a alors été décidé de reprendre le travail.

Avec un chiffre d'affaires global de plus de sept milliards d'euros en 2010, en hausse de 6 % (et même de 10 % dans le secteur terrassement et mining), Liebherr a largement les moyens de payer des salaires corrects. Même si la revendication initiale n'a pas été entièrement satisfaite, le coup de colère est en tout cas un bon signal pour la suite.

Correspondant local

• Un an après Xynthia

Le gouvernement cherche à faire oublier sa responsabilité

Le gouvernement a organisé des commémorations à l'occasion du premier anniversaire de la tempête Xynthia. Il s'est même fendu d'une gerbe à la mémoire des victimes. Mais un certain nombre de sinistrés ont tenu à afficher leur refus de participer à la cérémonie. Il faut dire que le gouvernement allie le culot et le cynisme.

Rappelons que, si Xynthia a tué 47 personnes, ce n'est pas seulement dû à la conjonction d'événements : une grande marée coïncidant avec une dépression. Un tel événement arrive forcément à certains intervalles, et il était prévu par la météo 48 heures avant. Pour faire évacuer les habitants, il aurait fallu qu'existe un plan répertoriant les digues et leur hauteur, et l'altitude des habitations. Un tel plan était réclamé mais rien n'existait, faute de moyens, et du fait du démantèlement des DDE (Directions départementales de l'équipement). Cette politique d'économies s'est révélée criminelle.

On ne peut pas dire que les risques n'étaient pas connus. L'alerte avait été donnée après les inondations de Vaison-la-Romaine en 1992. Puis, après la tempête de 1999, on avait alors promis de recenser les digues, mais sans suite. En Vendée, s'est ajoutée la responsabilité de ceux qui ont spéculé sur la construction immobilière dans ces zones à risque.

Après Xynthia, l'urgence pour le gouvernement a été de faire oublier ses responsabilités. Les préfets ont délimité à la hâte, sans aucune concertation avec les habitants, des zones dites « noires », appelées par la suite « de solidarité », dont les habitants étaient expropriés contre rachat de leur maison par l'État. Après avoir tenté de faire passer ce zonage en force, les préfets ont été contraints de le revoir à la suite des protestations, et il n'est toujours pas définitif aujourd'hui, si bien que beaucoup d'habitants ne savent toujours pas s'ils vont devoir partir.

Des habitants qui ont été inondés, mais non classés en zone noire, voudraient déménager. Seulement,

aujourd'hui leur maison a perdu de sa valeur et sa vente ne leur permettrait pas de se reloger. Ils n'ont droit qu'aux bons conseils, comme « construisez un étage pour vous réfugier en cas de nouvelle inondation », mais aucune aide de l'État n'est prévue pour faire ces travaux. Quant aux ostréiculteurs sinistrés, même quand ils sont indemnisés par leur assurance, ils perdent une franchise de 10 % et ne bénéficient d'aucune aide pour relancer leur activité ou pour réaménager ou déménager leurs installations.

À l'inverse, d'autres familles situées en zone noire, comme à Boyardville (île d'Oléron) ou aux Boucholeurs près de La Rochelle, voudraient rester et réclament une digue pour les protéger. Mais les digues – la loi le veut ainsi – sont construites si leur coût est inférieur à celui de l'expropriation des habitants qu'elles protégeraient. Cela conduit à protéger de belles villas sur l'île de Ré, mais à refuser toute protection à des habitants moins fortunés.

Une commission d'information parlementaire chiffre à 800 millions d'euros les besoins pour l'entretien des digues, mais Nathalie Kosciusko-Morizet, la ministre de l'Écologie, ne veut y consacrer que 500 millions d'euros. En bien des endroits, les digues endommagées par Xynthia ne sont toujours pas réparées et le resteront, car il est aisé d'imaginer que les sommes qui seront consacrées à la sécurité seront encore diminuées quand le souvenir de la catastrophe s'éloignera.

Les critères de la rentabilité capitaliste ne font décidément pas bon ménage avec la protection des populations contre les risques naturels.

Correspondant L.O.

• Le gaz de schiste

L'odeur du profit

Plusieurs milliers de personnes ont participé samedi 26 février au premier rassemblement national contre l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste organisé à Villeneuve-de-Berg en Ardèche. Il y avait entre 10 000 personnes selon la préfecture, et 20 000, selon les organisateurs.

Dans le Sud-Ouest, c'est autour de trois communes que des permis d'exploration de gaz de schiste ont été octroyés en catimini à Total et GDF Suez, associés à des entreprises américaines. C'était en mars dernier, et le ministre de l'époque était Borloo. Mais dès que cela s'est su, la réaction a été partout la même : pas question !

Le gaz de schiste, dit « non conventionnel », dont le vrai nom est gaz d'argilites, est un gaz naturel enfermé dans les microfissures des couches de schistes. La technique de forage, dite par fracturation hydraulique, est utilisée aux États-Unis depuis dix ans. Elle aurait permis aux USA de devenir en 2009 le premier producteur de gaz, devant la Russie. Dans un puits foré à plus de 1 000 ou 2 000 mètres de profondeur est injecté à très haute pression un cocktail d'eau, de sable et de produits chimiques (liste non fournie au nom du secret industriel), pour fracturer la roche. Le sable introduit

dans les fractures garde celles-ci ouvertes et libère le gaz, qui remonte alors à la surface.

Les conséquences sont désastreuses pour l'environnement et les riverains. Le documentaire de l'américain Josh Fox sur le sujet, *Gasland*, est éloquent : terres dévastées, eaux empoisonnées, personnes malades. On y voit un habitant qui, en plaçant un briquet devant le robinet ouvert de son évier, déclenche une grande flamme, ou des familles qui se font livrer chaque mois de l'eau potable, car celle du robinet est impropre à la consommation. Ce reportage a été diffusé lundi 28 février sur France 2.

Qu'à cela ne tienne, d'après un document interne de Total cité par le quotidien Les Échos, les gisements du sud de la France renfermeraient 2 380 milliards de mètres cubes de gaz, soit 50 années de consommation nationale. L'estimation est certes théorique mais, vu la hausse des prix du pétrole, cette exploitation des

gaz de schiste, nécessitant de gros investissements, risque de devenir une source de profits supplémentaire. Et cela d'autant plus que, toujours d'après Total, « les conditions fiscales françaises sont parmi les plus intéressantes au monde, avec des remises sur les impôts de 35 % du total, (...) cette source de gaz bon marché avec une fiscalité attractive sera donc très compétitive ».

Devant l'inquiétude des populations concernées, la ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, se veut rassurante et promet que cela se fera « à la française » : « pas question » de suivre l'exemple américain, où « des techniques dangereuses pour l'environnement » ont été utilisées. Il faudrait donc faire confiance à la ministre, à ses experts, aux chercheurs de Total ou à ceux de GDF-Suez. Pas moins !

Le respect de l'environnement et des hommes n'étant pas la qualité première des trusts de l'énergie, comme l'ont montré la marée noire dans le golfe du Mexique, la catastrophe de l'*Érika* ou l'explosion d'AZF, ceux qui se mobilisent ont bien raison : aucune confiance ni dans les capitalistes ni dans leur gouvernement !

Jean-Claude SARAN

• Norbert Dentressangle – Thiant (Nord)

Un avertissement de 20 jours de grève

La grève démarrée le 8 février contre le licenciement de 26 salariés et la trentaine de mutations vers le site d'Arras s'est terminée lundi 28 février. Le jeudi 17 février la direction avait retiré son plan de licenciements mais maintenu la fermeture du site de Thiant. Quatre chauffeurs avaient cessé alors leur grève de la faim qui durait depuis une semaine.

Les discussions tournent autour du paiement des jours de grève, des mutations et du montant des primes de départ. 14 chauffeurs ont négocié leur licenciement.

Ces suppressions d'emplois, de plus en plus nombreuses, comme chez Dentressangle ou encore chez le transporteur Willi Betz, près de l'usine

Toyota à Onnaing, sont une source de profonde inquiétude parmi tous les chauffeurs routiers du pays. Dans la région du Nord, le transport représente 32 000 salariés ; en 2008, 256 postes ont disparu et 448 en 2009. Les patrons de la branche ouvrent des filiales en Pologne ou en République tchèque, pour le transport à l'international. C'est une main-d'œuvre

moins chère d'au moins 20 % et la fiscalité dans ces pays est très généreuse pour les patrons.

En 2014, le marché européen sera complètement libéralisé et, si rien ne change, les grosses entreprises comme Norbert Dentressangle pourraient encore plus délocaliser leurs activités, pour bénéficier des salaires et des taux d'imposition plus bas.

Pour tous les chauffeurs routiers d'Europe, c'est leur intérêt vital de lutter tous ensemble afin d'imposer au patronat et aux gouvernements des salaires et une législation du travail alignés par le haut.

Correspondant LO

Au sommaire de **LUTTE DE CLASSE N° 134**
(mars 2011)

- **La vague de contestations dans les pays arabes**
 - Tunisie: La révolte confrontée à un pouvoir qui louvoie mais ne disparaît pas
 - Égypte: Moubarak parti, la hiérarchie militaire reste au pouvoir
- **Italie**
 - L'offensive antiouvrière de Fiat... et de tout le patronat
- **République d'Irlande**
 - La classe ouvrière, victime « collatérale » des soubresauts répétés de la crise
- **Derrière la crise de l'euro**

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro